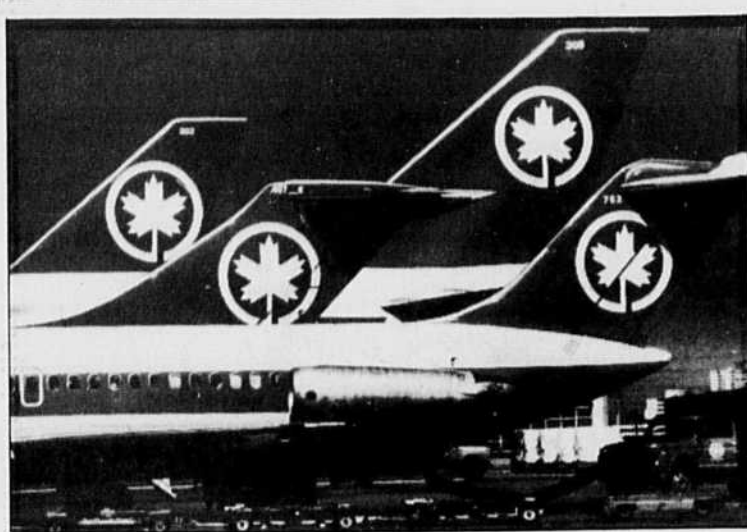


SOCIÉTÉ



L'irrésistible attirance de Toronto sur Air Canada

Depuis la privatisation d'Air Canada, Montréal appréhende le déménagement du siège social pour Toronto ou le départ des véritables leviers décisionnels, transformant les bureaux montréalais en coquilles vides.

Page 9

La communauté internationale hausse le ton face à Belgrade

L'armée yougoslave annonce un cessez-le-feu en Slovénie

d'après l'Agence France-Presse

BELGRADE — Après plusieurs jours d'incertitudes quant à ses intentions, l'armée yougoslave a reconnu hier soir l'autorité du nouveau président Stipe Mesic et annoncé un cessez-le-feu en Slovénie, alors que la communauté internationale commençait à hausser le ton face à la menace d'une offensive de grande envergure des forces fédérales contre la république rebelle.

La CSCE enverra tout de même des observateurs en Yougoslavie suivant une résolution de l'Autriche soumise hier soir lors d'une réunion d'urgence.

Le commandant en chef adjoint de l'armée yougoslave pour la Slovénie et la Croatie, le général Andrija Raseta, a annoncé à Zagreb que l'armée « n'a aucune raison de ne pas reconnaître » l'autorité du président Stipe Mesic, et a annoncé que toutes

les unités engagées en Slovénie avaient reçu « l'ordre formel » de cesser le feu. Le général Raseta a précisé que l'armée n'était autorisée à ouvrir le feu « que si elle était attaquée ».

Sur les principaux fronts, les chars qui avaient été appelés en renfort au cours de la journée ont commencé à rebrousser chemin et les soldats à rentrer aux casernes.

Cet ordre semblait appliqué hier en fin d'après-midi en Slovénie, où les armes se sont tues après une journée de combats confus durant laquelle plusieurs unités blindées ont poursuivi leur avance en plusieurs points, se heurtant souvent à une vive résistance des forces slovènes et ouvrant le feu de façon parfois désordonnée selon différents témoignages. La Croix-Rouge slovène recensait hier soir au moins 70 morts de-

Voir page 4 : communauté

PERSPECTIVES/YOUGOSLAVIE

Cacophonie européenne

François Brousseau

LE SECRET de la reconnaissance internationale pour les nations non souveraines qui rêvent d'indépendance ? Se faire envoyer des bombes par la tête, et attendre de cette façon une communauté internationale *a priori* hostile. Si, par surcroît, le scénario se déroule au cœur du Vieux Continent, il a des chances de marcher...

Devant la sanglante tragédie yougoslave, l'Europe communautaire a en effet donné hier le spectacle plus ou moins cacophonique d'un reniement partiel de ses précédentes déclarations de la Croatie et de la Slovénie souverainistes.

Alors même que le pouvoir fédéral, à Belgrade, se décompose sous les coups de boutoir d'une armée rebelle qui se moque ouvertement des autorités civiles, les républiques dissidentes ont obtenu durant les 48 dernières heures le début d'une reconnaissance internationale. Quelques bombes, quelques combats violents, quelques images télévisées de mort et de sang, ont eu mille fois plus d'effet sur les décideurs.

occidentaux que tous les plaidoyers pacifiques et que tous les référendums démocratiques gagnés à 90 %.

Le bal a commencé mardi après-midi à Washington, où les porte-parole US se sont publiquement rendus à l'idée que « l'unité de la Yougoslavie ne vaut pas une guerre » et que, à la condition que le contexte soit « pacifique », l'indépendance totale des nations rebelles « est une possibilité que l'on pourrait appuyer ».

Après les déclarations en cascade de la semaine précédente, où l'on avait vu grandes et moyennes puissances servir une glaciale rebuffade aux deux républiques yougoslaves, le revirement américain a fait très forte impression dans les chancelleries européennes, tout au long de la journée d'hier.

L'énorme précédent que représenterait, en pleine Europe, la naissance de nouvelles entités dotées de personnalité internationale, a soudain cessé d'être le rêve impossible de nations isolées, et la matière à des anathèmes virulents partout ailleurs. Les gouvernements d'Italie, des Pays-Bas, et surtout de l'Allemagne, ont radicalement

Voir page 4 : cacophonie

La St. John Shipbuilding résilie son contrat avec le Groupe MIL

Frédéric Tremblay

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La St. John Shipbuilding résilie son contrat de construction de trois frégates avec le chantier maritime MIL Davie de Lévis-Lauzon d'une valeur totale de près de 400 millions \$.

Cette décision, aussi inattendue que spectaculaire, pourrait avoir un impact majeur sur l'avenir des installations de Marine Industrie à Lévis-Lauzon et sur les 2700 travailleurs qui y oeuvrent.

Dans un communiqué rendu public hier, le président de la St. John, Larry Armstrong, explique sa décision par le fait que MIL Davie est incapable de réaliser le contrat de construction dans les délais et dans les coûts prévus.

Le Groupe MIL a rapidement réagi en obtenant une injonction de la Cour supérieure pour empêcher la St. John de poursuivre son action de résiliation du contrat.

Cela a entre autres pour effet d'empêcher la St. John de toucher la marge de crédit de 30 millions \$ que les gouvernements fédéral et provin-

cial (15 millions \$ chacun) lui avaient accordée.

Pour sa part, Ottawa a condamné le geste posé par la St. John Shipbuilding, alors que Québec a cherché à en minimiser les conséquences.

Dans son communiqué, le président de la St. John affirme que son entreprise « a l'obligation d'être responsable face au gouvernement fédéral et contribuables canadiens en ce qui a trait à la performance de ses sous-traitants ».

La St. John Shipbuilding a obtenu le mandat du gouvernement fédéral de construire 12 frégates pour la ma-

rine canadienne.

Le constructeur maritime du Nouveau-Brunswick avait confié la réalisation de trois de ces bateaux à la MIL Davie, à titre de sous-traitant.

Étrangement, M. Armstrong prétend que l'une de ces trois frégates, le HMCS Ville de Québec, n'est qu'à moitié construite, alors que MIL Davie a pourtant procédé à son inauguration en mai dernier.

Le président de la St. John précise avoir déjà déboursé « 75 % du prix du contrat pour la construction de ces trois frégates », mais qu'aucune n'est

Voir page 4 : contrat

Les travaux du comité Clark progressent

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — « Ça progresse », a lancé hier le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, à l'issue de la première journée de la réunion du comité du cabinet fédéral chargé de l'unité canadienne dans la capitale québécoise, mais on est encore loin d'une solution acceptable au Québec, aux autochtones et au reste du Canada.

Le ministre de l'Environnement, Jean Charest, son collègue de la Santé et du Bien-être social et vice-président du comité, Benoît Bouchard, le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, et le secrétaire d'État, Robert de Cotret, ont tenu le même langage en parlant de l'offre qu'ils sont à préparer et qui doit être connue dès cet automne.

« C'est encourageant, ça avance, mais on ne peut rien dire avant que le document ne soit finalisé », ont-ils tous répété.

Par ailleurs, en fin de cette première journée, M. Bouchard a souligné que les discussions auxquelles il venait de participer « ne sont pas des choses qui vont nécessairement passer à l'histoire ».

« J'ai déjà dit, a-t-il ajouté, que si on ne présentait pas de proposition avant octobre 1992, on prenait des risques. Ça progresse, même si c'est évidemment très lourd et très vaste. Inévitablement on redémarrera certains processus. C'est la onzième rencontre, mais on n'a pas encore rassemblé des choses. »

M. Bouchard a indiqué que l'unanimité était encore loin d'être faite sur tous les sujets et que les ministres du Québec sentaient encore une certaine incompréhension de la part de leurs collègues anglophones.

« Il restera toujours le Québec et le reste du pays en terme d'approche, mais cela ne signifie pas que c'est irréconciliable », a-t-il conclu.

M. Clark a répété qu'il est impru-

Voir page 4 : Clark



Hier au Théâtre Maisonneuve, le pianiste Michel Petrucci a donné une prestation pour le moins décevante.

La soirée des déceptions

Sylvain Cormier
et Serge Truffaut

LA SIXIÈME SOIRÉE du Festival international de jazz de Montréal aura été, du moins dans sa première partie, la soirée des déceptions, sauf une exception.

Entre les annulations successives des spectacles de Dianne Reeves, Courtney Pine, Junior Wells et John Surman devaient présenter sur les diverses scènes de ce douzième Festival et la prestation trop « lyrico-funky » de Michel Petrucci, c'est à se demander si le mauvais sort n'a pas décidé d'être domicile sur le site de cet événement.

Heureusement, il y a eu le pianiste et chanteur Ben Sidran. Avant de s'attarder au spectacle du sieur Sidran, quelques mots tout d'abord sur

ces annulations.

Trop souffrant pour être en mesure de souffler dans son baryton et sa clarinette, le Britannique John Surman a été dans l'obligation de déclarer forfait. Aujourd'hui, à moins d'un changement de dernière minute, l'Église Saint-Jean l'Évangéliste demeurera close et nous n'entendrons pas les belles *Aventures de Nestor*, Nestor éditées par ECM il y a une bonne dizaine d'années.

Le saxophoniste Courtney Pine qui, ce soir, devait occuper la scène du Spectrum, a également déclaré forfait pour une raison qui lui est bien personnelle. À moins d'une solution de dernière heure, le Spectrum sera fermé jusqu'à 21 h, soit jusqu'au spectacle de Tony Williams.

La voix de Dianne Reeves s'étant mise entre parenthèses ces jours-ci, elle n'accompagnera pas le pianiste

et claviériste George Duke. Par contre, dans ce cas les organisateurs ont invité à pied levé la jeune Angela Bofili qui a d'ores et déjà signé sept albums.

Le chanteur et harmoniste Junior Wells a décidé d'annuler son show pour une raison jusqu'à présent non dévoilée. Pour le remplacer, on a demandé à l'excellent Kenny Neal de jouer une soirée supplémentaire. De fait, ce jeune Louisianais sera parmi nous vendredi et samedi.

Pour en terminer avec cette série noire, on rappellera que Steve Winwood, qui devait se présenter à 20 h 30 demain soir à la salle Wilfrid-Pelletier, s'est dit dans l'impossibilité de faire la navette entre les États-Unis et Montréal en raison d'un conflit d'horaire entre divers shows. Tuck et Patti, suivi de Ahmad

Voir page 4 : déceptions

LE SILENCIEUX

Les Aphorismes de Maxime

LA PENSÉE du jour : Pour embellir l'heure présente, on devrait la vivre comme un souvenir.

Les paysages ne se sachant pas regarder, il n'y a qu'eux qui se montrent du doigt.

Nos politiciens, pour la plupart, sont unilingues; ils parlent deux moitiés de langue.

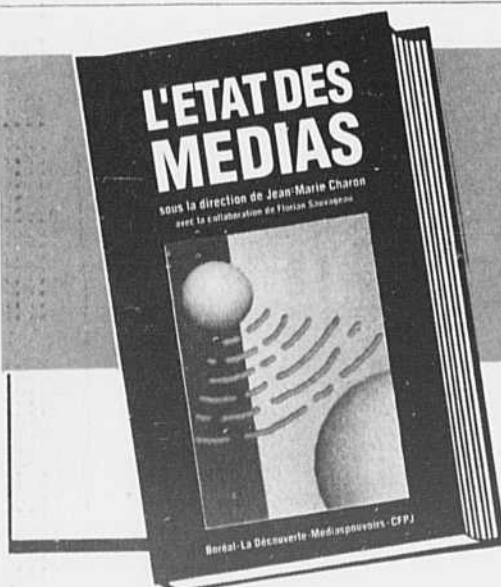
L'inconvénient du TGV au Texas : les cowboys ne pourront plus sauter à bord d'un train en marche.

Dès 1930, avant les travailleurs, ma mère bénéficiait de la semaine de 30 heures, échelonnée sur une journée et demie.

Le macho, dès qu'une femme se découvre intelligente, cesse de la trouver jolie.

La rivière trouve-t-elle impolis les ponts qui l'enjambent ?

ALBERT BRIE



L'État des médias

sous la direction de Jean-Marie Charon
avec la collaboration de Florian Sauvageau

462 pages - 29,95\$

BORÉAL • LA DÉCOUVERTE • MÉDIASPOUVOIRS • CFPJ

Premier ouvrage à offrir une véritable synthèse sur un univers réputé insaisissable, *L'État des médias* offre plus de 160 articles rédigés par une centaine d'auteurs, dont de nombreux québécois, et un panorama complet du paysage médiatique des pays industriels.

NOUVEAUTÉ



Boréal

La Corée du Sud, un grand partenaire commercial dont le Canada veut encourager la démocratisation

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Canada encouragera la Corée du Sud à poursuivre ses démarches vers la démocratisation et la recherche d'un dialogue avec la Corée du Nord.

Cet aspect sera au cœur des entretiens entre le premier ministre Brian Mulroney et le président de la République de Corée Roh Tae-Woo. De retour de Washington où il s'est entretenu avec le président américain George Bush, le président Roh a entamé hier une visite officielle de quatre jours au Canada.

Après un printemps marqué par de violentes émeutes estudiantines à

Séoul, le premier ministre Brian Mulroney insistera sur le respect des droits de la personne et le besoin d'un rapprochement avec Pyongyang, la capitale de la Corée du Nord.

Puisque la guerre de Corée s'est terminée en 1953 sans la ratification d'un traité de paix, les deux Corées sont en principe toujours en guerre. Coupées de tout contact entre elles, les deux républiques maintiennent 1,5 million de soldats de chaque côté d'une zone démilitarisée. Cette poignée compromet une paix durable dans cette région de l'Asie du Nord-Est, fait-on valoir à Ottawa.

Porté au pouvoir en février 1988, le président Roh a posé des gestes his-

toriques en rencontrant le premier ministre nord-coréen.

« Le statu quo est troublant », a précisé un porte-parole du bureau du premier ministre Mark Entwistle. « Il y a un besoin urgent de rapprochement entre les deux Corées. »

Reconnaissant les besoins en matière de sécurité du Sud en raison du « régime répressif » de la Corée du Nord, on note que les réformes annoncées par le président Roh constituent un pas dans la bonne direction liberté de presse, assouplissement des conditions de voyage à l'étranger, élections municipales libres en juin.

« La Corée n'est plus l'Ouganda », de souligner un porte-parole du ministère des Affaires extérieures qui a préféré garder l'anonymat. Il a cependant ajouté du même souffle que les prisons de la Corée du Sud contenaient de nombreux prisonniers politiques.

En établissant des relations diplomatiques avec l'Europe de l'Est et l'Union soviétique et en créant un bureau commercial en Chine, la Corée du Sud a, ce faisant, isolé davantage son voisin du Nord.

Le Canada, qui ne reconnaît pas la légitimité de la Corée du Nord, s'inquiète de cet état de choses et milite en faveur de l'adhésion des deux Corées au sein des Nations unies, a précisé M. Entwistle.

« Nous espérons que si la Corée du Nord côtoie d'autres puissances, qu'elle verra les choses différemment », a souligné M. Entwistle.

La Chine et l'Union soviétique, deux alliés de la Corée du Nord, ont toujours par le passé opposé leur veto à l'adhésion de la Corée du Sud au sein de l'ONU. Cette fois, elles ont indiqué qu'elles ne feront pas obstruction à la requête de la Corée du Sud.

Sur le plan économique, les échanges commerciaux bilatéraux représentent des affaires en or pour le Canada.

Fait peu connu, la Corée du Sud est le deuxième partenaire du Canada en Asie après le Japon. Le Canada y exporte surtout du charbon, mais aussi des avions Challenger et du matériel de télécommunication. D'une valeur de 70 millions \$ en 1975, le volume des exportations canadiennes se chiffrait à 2 milliards \$ l'an dernier et pourrait atteindre 6 milliards \$ au tournant du siècle.

En proie à une inflation dépassant les 9 %, l'économie de la Corée a affiché un bon rendement l'an dernier avec un taux de croissance de 9,2 % de son PNB. Or, ce pays a connu en 1990 un déficit de son compte courant de l'ordre de 2,1 milliards \$, le premier depuis 1985.

En signant un protocole d'entente sur la coopération économique, le Canada souhaite accroître le volume de ses exportations vers la Corée et inciter son partenaire à investir davantage ici.

Après tout, le Canada est la troisième destination des investissements coréens après les États-Unis et la Malaisie, fait-on remarquer fièrement à Ottawa. On cite les exemples de l'usine Hyundai, de Bromont, et l'aciérie Aciers Inoxydables Atlas, de Tracy, au Québec.

La vente d'un deuxième réacteur Candu en décembre aux Coréens, un contrat évalué à 600 millions \$, a d'ailleurs donné un bon coup à l'industrie nucléaire canadienne.

Les discussions entre le premier ministre Mulroney et le président Roh qui se rencontraient pour la première fois, hier, porteront également sur la ronde Uruguay du GATT et le sommet économique de Londres en juillet.

Le Canada pourrait accepter une sécession négociée de la Slovénie et de la Croatie

OTTAWA (PC) — La ministre des Affaires extérieures Barbara McDougall a laissé entendre hier que le Canada pourrait reconnaître les républiques sécessionnistes de la Slovénie et de la Croatie, qui ont proclamé la semaine dernière leur indépendance de la Yougoslavie.

Mais il faudrait d'abord que soit mis un terme à la violence et que les républiques obtiennent leur indépendance par la négociation, a précisé la ministre, au moment où une colonne de blindés de l'armée yougoslave, partie de Belgrade, se dirigeait vers les deux républiques.

Interrogée à Québec, Mme McDougall a déclaré que le Canada favoriserait toute solution démocratique, à condition que la violence cesse. Selon la ministre et ses fonctionnaires, l'armée yougoslave semble s'être soustraite au contrôle du pouvoir civil et agit maintenant indépendamment, pour maintenir l'unité du pays par la force.

Le Canada n'avait pas immédiatement réagi hier aux déclarations

émises à partir de Washington, selon lesquelles les États-Unis et la Communauté européenne envisageaient d'imposer un embargo sur les armes et de suspendre toute aide à la Yougoslavie. Le Canada ne fournit aucune aide à la Yougoslavie.

Jusqu'à la semaine dernière, les autorités canadiennes avaient soigneusement évité tout commentaire qui aurait pu être perçu comme favorable à l'une ou l'autre des parties au conflit en Yougoslavie.

La position que défend Ottawa est que les problèmes devraient être réglés par la négociation et que les parties devraient éviter tout geste susceptible d'envenimer la situation. Par ailleurs, le Canada a quand même signé une déclaration élaborée à Berlin, lors d'une réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, appuyant « l'unité et l'intégrité territoriale », mais fondée sur la démocratie, la réforme économique et le respect des droits des personnes et des minorités.

EN BREF...

Les usagers du métro seront mieux informés

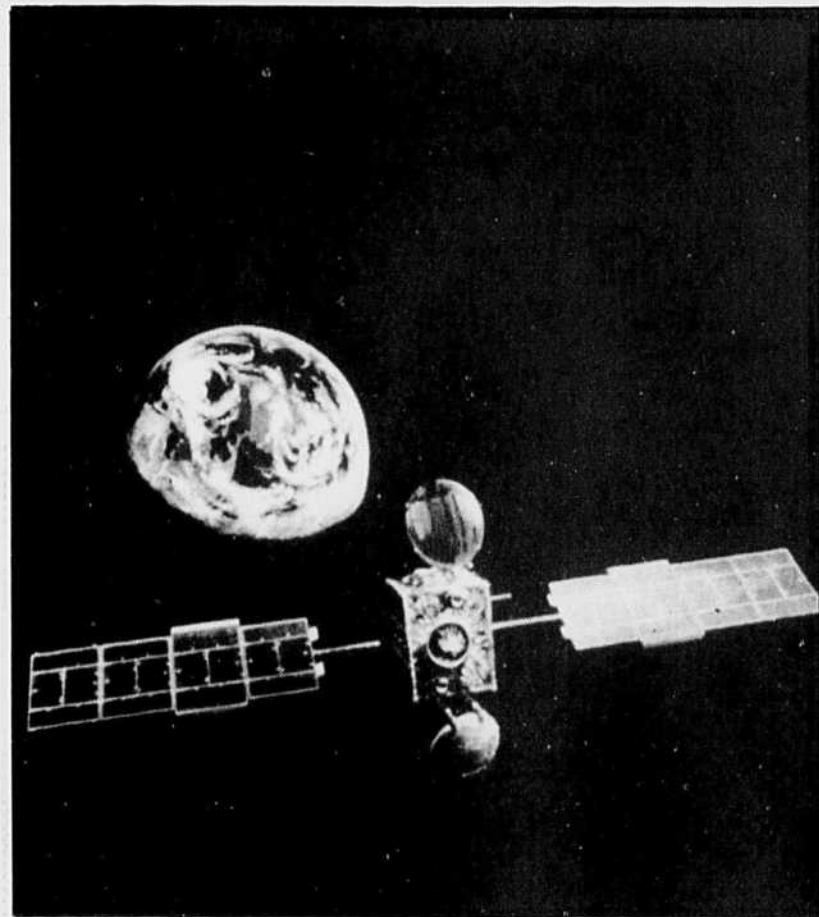
DANS L'ESPOIR de mieux informer sa clientèle, particulièrement les personnes handicapées et les gens âgés, la STCUM vient d'introduire pour une période de six mois, dans trois wagons de métro de la ligne 2 (Henri-Bourassa — Côte-Vertu), un tout nouveau système d'affichage électronique. D'ici le mois de décembre, aux extrémités de chacune de ces voitures, deux panneaux d'affichage transmettront des messages visuels et sonores qui, à chaque arrêt, permettront aux voyageurs de connaître le nom de la station, les correspondances possibles (métro, autobus ou trains de banlieue) et, lors d'interruption de service, la diffusion de messages. Ces tabillards contiendront également des annonces publicitaires, de même que des informations plus générales comme la météo, les numéros gagnants de la loto, les activités en ville et les grands titres de l'actualité. Le système auditif identifiera les stations, en plus d'expliquer aux passagers les raisons justifiant les arrêts pouvant survenir, de même que leur durée et les stations concernées.

Pas de condoms à l'école Sainte-Croix

LA COMMISSION scolaire Sainte-Croix a majoritairement voté contre l'installation de distributeurs à condoms dans ses écoles secondaires, pour contrer les effets des maladies transmises sexuellement (MTS) sur les étudiants. Cette décision met fin à un débat qui a cours depuis le mois de mars dernier, notamment à l'école Paul-Gérin-Lajoie, qui est sous la gouverne de la Commission Sainte-Croix. Appuyé par la direction et le comité de parents de cette école, le Conseil étudiant de Paul-Gérin-Lajoie a, à plusieurs reprises, vigoureusement défendu un projet d'installation de ces distributeurs dans les toilettes de l'école. « Le taux élevé de décrochage scolaire, la faim dans les écoles de milieux défavorisés et les contraintes de financement et de fonctionnement demeurent, dans les commissions scolaires de l'île de Montréal, les priorités d'action pour la prochaine scolaire », de signifier les représentants de la Commission Sainte-Croix dans un communiqué.

Une pétition de 5000 noms pour destituer le maire de Boisbriand

DES CITOYENS de Boisbriand ont déposé hier une pétition de 5000 noms au bureau du ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, pour réclamer la destitution du maire de cette ville, M. Michel Gagné. SCS Boisbriand, un groupe de citoyens opposé aux remblayages autorisés par le conseil municipal en plaine inondable et aux reventes rapides de terrains impliquant des parents du maire Gagné, espère toujours que le ministre Ryan transmettra la totalité de ce dossier controversé au procureur général du Québec. Des enquêtes administratives sur ces ventes de terrain et des remblayages sont d'ailleurs en cours aux ministères des Affaires municipales et de l'Environnement, les ministres Claude Ryan et Pierre Paradis ayant déjà décidé de faire un peu de lumière dans cette affaire.



Un dessin représente le satellite Anik E, tel qu'il a été déployé dans l'espace.

Une prouesse technique sauve Anik E-2 et 300 millions \$

OTTAWA (PC) — Les techniciens de Télésat Canada ont réussi à réparer le satellite de 300 millions \$, Anik E-2, après trois mois de manoeuvres pour déplier une antenne coincée sur la plate-forme avant du satellite.

L'opération a été réalisée à 2 h 36 dans la nuit de mercredi. On a exposé la couverture de l'antenne face au soleil pendant trois heures. Les manoeuvres de rotation conjuguées à la chaleur du soleil ont permis, croit-on, de libérer l'antenne.

La manoeuvre était risquée puisqu'elle aurait pu endommager le satellite, mais tout s'est bien déroulé, a expliqué un porte-parole de la compagnie, M. Gilles LeBreton.

Après avoir craint que le satellite

devienne irrécupérable, la nouvelle a été accueillie par des cris de joie chez Télésat. « Dans quelques minutes, le président sabrera le champagne », a ajouté M. LeBreton.

Les techniciens vont vérifier tout l'équipement de télécommunication à bord et le satellite devrait être prêt à entrer en service dans cinq à sept semaines.

Anik E-2 avait été lancé le 4 avril depuis la base de Kourou en Guyane française. Il a été conçu pour recevoir les signaux de la plupart des stations de télévision à travers le Canada.

Télésat a fait savoir qu'elle lancera le satellite jumeau, Anik E-1, à la fin de septembre.



DONNEZ
À LA FONDATION QUÉBÉCOISE
EN ENVIRONNEMENT
1 800 361-2503

Campagne de financement 1991

☐ Je donne un montant de _____ \$ dans le cadre de la présente campagne de financement.

ET/OU ☐ Je donne un montant de 25 \$.

Grâce à cette contribution, je deviens ami(e) de la Fondation québécoise en environnement et recevrai L'Environnement, un bulletin d'information publié quatre fois l'an.

Nom _____ Prénom _____ Reçu : ☐ oui ☐ non

Adresse _____

Fondation québécoise en environnement
864, rue Sainte-Catherine Est, 2^e étage
Montréal (Québec) H2L 2E3

No d'enregistrement : 9765099-59 (B)

Le NPD songe créer une constituante... à ses frais

OTTAWA (PC) — Puisque le gouvernement fédéral ne semble pas intéressé à la création d'une assemblée constituante pour discuter des problèmes constitutionnels du pays, le NPD songe à en former une lui-même... à ses frais.

Mme Audrey McLaughlin, leader du parti, a fait savoir dans une entrevue téléphonique de Whitehorse, hier, qu'elle allait prochainement soumettre l'idée à l'exécutif, qui devra alors approuver ou rejeter un projet aussi dispendieux.

Le NPD, avec un budget d'administration de 3,8 millions \$ cette année, devra payer pour réunir, pendant plusieurs jours, une centaine de représentants de groupes ethniques et autochtones, de syndicats et de femmes.

« Il vaut la peine d'essayer, a déclaré Mme McLaughlin. Je ne peux pas garantir que cela va fonctionner. Mais je ne peux pas garantir non plus que le comité parlementaire va fonctionner. »

Ce super-comité parlementaire, composé de députés et de sénateurs, doit être établi par Ottawa, à la suite du refus du Québec de participer à une assemblée constituante.

Le super-comité étudiera les projets de réforme que lui soumettra un comité de ministres, présidé par M. Joe Clark, et il fera son rapport en février. En plus de son projet d'assemblée constituante, le NPD étudie la possibilité de faire partie de ce super-comité.

« Nous ne voulons pas faire de l'obstruction, a souligné Mme McLaughlin, nous voulons être constructifs. Mais nous voulons également nous assurer de pouvoir être le porte-parole de ceux qui sont négligés dans le processus. »

Le secrétaire du NPD, M. Dick Proctor, a signalé que le parti va être en meilleure position financière l'an prochain, puisqu'il va finir de payer sa dette des élections de 1988 en octobre prochain.

Daniel Lavoie part le bal du Festival d'été

800 artistes de 16 pays et cinq continents transformeront Québec durant 11 jours

Jocelyne Richer
de notre bureau de Québec

COMME à chaque année au temps doux, le sage et bureaucratique gros village, comme on s'amuse à qualifier Québec dans les bars de la rue Saint-Denis, s'enfle et se transforme en village global à l'approche du Festival d'été international de Québec.

Au cours des 11 prochains jours, 800 artistes en provenance de 16 pays et cinq continents débarqueront à Québec pour faire *swingner* la ville, bien sûr, mais aussi pour rappeler sa vocation de grande protectrice et promotrice de la francophonie internationale. Parce qu'à Québec on ne se contente pas d'organiser un gros party en plein air qui s'étire pendant plusieurs jours et nuits. Par la bande, on défend une cause en planifiant « la plus grande manifestation francophone des arts de la rue et de la scène en Amérique ».

Il ne faut donc pas se surprendre de voir le plus célèbre des ex-Franco-Manitobains (après Gabrielle Roy) faire le lien entre ses jours de plaines et les Plaines d'Abraham et donner le coup d'envoi du festival : Daniel Lavoie sera sur la scène de la Place d'Youville, ce soir, à 20 h 30.

Le Festival d'été de Québec, le 24ème du genre, s'est taillé au fil des ans une réputation enviable pour la qualité et la diversité de sa programmation. Qualité, parce qu'on y attire, de préférence, des artistes qui ont

des choses à dire et une musique originale à faire entendre, tout en demeurant, pour la plupart, dans le créneau *middle of the road* de la chanson populaire. Aussi, on invite à Québec des gens comme Marjo (le 7 juillet), Marie Philippe (le 8), Jean Leclerc (le 10) ou Carole Laure (le 5), mais on évite quelqu'un comme Patrick Normand, qu'on juge peu compatible avec la belle chanson d'expression française.

L'événement est par ailleurs une occasion en or et souvent unique de voir et entendre des artistes qui seraient autrement condamnés — à moins de trouver la formule magique du gros hit — à demeurer pour nous d'illustres inconnus. Cette année ne fait pas exception, car on dit beaucoup de bien, par exemple, d'artistes comme Emeline Michel, d'Haïti, et Ismael Lo, du Sénégal (les 9 et 10).

On sait que le Festival d'été a servi dans le passé de rampe de lancement à plusieurs artistes : Renaud, Jean-Jacques Goldman, Gypsy Kings, Kashtin, nommément, et l'an dernier, Richard Desjardins, que le public découvrait enfin avec ravissement et qui repartait avec le Grand Prix de la chanson francophone. Il est trop tôt pour dire qui sera la coqueluche de 1991.

Le Prix de la chanson francophone se divise en six catégories : le Prix hommage (décerné l'an dernier à Léo Ferré), le Prix spécial du jury, le Prix du Festival, le Prix de l'es-

pace francophone, le Prix Télémedia du spectacle le plus populaire, décerné par le public (l'an dernier, c'était celui de Paul Piché) et le Prix de la chanson d'expression française.

Comme l'événement, le jury est international : du Québec, Marie-France Bazzo (Et quoi encore ?), du Zaïre, Manda Tchabwa Tcha Malu (Conseil francophone de la chanson), de France, Anne-Marie Paquette (Télérama), de Belgique, André Migoniet (Conseil international des radios et télévisions d'expression française) et Jean-Luc Walraf (publicitaire), et de Côte-d'Ivoire, Jean-Gervais Bakayono, journaliste. La présidence a été confiée à Yves Simon, auteur-compositeur, interprète et écrivain français.

Au volet concours du festival s'ajoute un volet colloque et réflexion savante sur le devenir et l'avenir de la chanson française, ici comme ailleurs. Au Musée de la civilisation, du 7 au 11 juillet, Chantal Jolis et Thierry Séchan animeront des échanges avec des journalistes, des gens de l'industrie et des artistes. Le public est invité à participer aux débats. Celui placé le jeudi 11 juillet risque d'être intéressant en ces temps de vague à l'âme politique : « La chanson mord-elle ? Peut-elle encore se permettre d'avoir une charge politique, ou n'est-elle que produit de consommation et divertissement ? »

Mis à part ceux déjà mentionnés, plusieurs grands noms de la chanson viendront à tout le moins nous divertir et mordre dans l'été, à défaut d'é-

branler le système politique : Laurence Jalbert (le 14), Vaya con dios et Dani Klein (le 14), Geneviève Paris (le 11), Philippe Lafontaine (les 6 et 8), Madame (le 10) et combien d'autres. Total : 350 spectacles.

S'il reste encore quelques rares billets, il ne faudra surtout pas rater ce qui s'annonce pour être une excellente série *Vol de nuit*, mettant en vedette Renaud (du 9 au 13), Richard Desjardins (du 5 au 7) et Emeline Michel qui remplace Pauline Ester (les 8 et 9). Avoir la chance de voir une star comme Renaud dans une petite salle comme celle du Bar D'Auteuil, qui ne compte que 300 places, tient du prodige et de l'événement.

Enfin, on a tenté cette année de muscler un peu le volet classique. De France, la soprano Françoise Pollet (le 14), et, des États-Unis, le quatuor Emerson (le 9), à la salle de bal du Château Frontenac, devraient faire partie des valeurs sûres pour les amateurs.

Les principaux sites du festival demeurent encore les mêmes : le pigeonnier (près de l'édifice G.), la Place d'Youville, devant la porte Saint-Jean, et les jardins de l'Hôtel de ville pour les spectacles destinés aux enfants. Et les amateurs publics, bien sûr, se chargeront d'animer les rues et les coeurs en vacances.

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS



Ambulance St-Jean

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____

Adresse actuelle _____

Code postal _____ No. tél. _____

Nouvelle adresse _____

Code postal _____ No. tél. _____

Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à
LE DEVOIR, service à la clientèle
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1
Mtl (514) 844-5738 — Ext. 1-800-463-7559

Le secrétariat francophone de la chanson déménage de Bruxelles à Montréal

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

LA VILLE de Montréal aura désormais une raison de plus de croire à sa vocation internationale, avec le déménagement, de Bruxelles jusque chez elle, du secrétariat permanent du Conseil francophone de la chanson. Le conseil est un organisme présent en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique, et regroupe des associations de promotion de la chanson française dans plusieurs pays.

La ministre des Affaires culturelles du Québec, Mme Liza Frulla-Hébert, en fera l'annonce cet après-midi, à Québec, en présence de Mme Nicole Roy-Arselin, la secrétaire parlementaire du ministre fédéral des Communications, Perrin Beatty, et de M. Jean-Marc Genier, d'origine suisse, président du Conseil francophone de la chanson.

La direction générale du secrétariat a été confiée à Mme Lise Georges, qui a été dans le passé directrice générale de l'ADISQ (Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois) et productrice des célèbres galas annuels de l'association. C'est en novembre dernier, lors d'une rencontre à Liège, en Belgique, de tous les ministres de la Culture des pays ayant en commun l'usage du français, que la ministre Frulla-Hébert a annoncé aux autres ministres présents, mais sans le rendre public, le déménagement de l'organisme. Quatre mois plus tard, à Lomé, au Togo, la décision était en-

térinée par les membres du Conseil.

L'objectif du Conseil, créé en 1986, consiste à promouvoir la « création, la production, la promotion et la diffusion » de la chanson d'expression française dans tous les pays qui forment ce qu'il est convenu d'appeler « l'espace francophone ».

Concrètement, la présence à Montréal de cet organisme de soutien à la chanson pourrait, dit-on, par exemple, favoriser et faciliter l'organisation de tournées pour les artistes québécois intéressés à exporter leur talent. Voué aux meilleures relations nord-sud, l'organisme pourrait également, en échange, assurer une plus grande diffusion chez nous des artistes francophones étrangers, qu'on pense aux Africains ou aux Haïtiens.

Surtout, la présence en nos murs d'un tel organisme associé à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), font valoir plusieurs sources, accroît une fois de plus le rôle de leadership que le Québec prend depuis quelques années pour tout ce qui touche la promotion de la francophonie.

Selon les informations recueillies, le ministère des Affaires culturelles octroierait une subvention de départ de l'ordre de 45 000 \$ pour permettre l'implantation du Conseil à Montréal. Pour sa part, le ministère fédéral des Communications versera 25 000 \$. Le budget d'opérations du secrétariat voisinerait les 200 000 \$, et le financement des projets serait défrayé à même les cotisations des pays membres ou par les pays d'accueil.

L'absence de vent stabilise les feux de forêt

Québec attend de connaître l'étendue des dégâts avant de préciser son aide financière

André Bellemare

de la Presse Canadienne

BAIE-COMEAU — Les résidents de la région de Baie-Comeau ont joué de chance hier parce que malgré un beau temps ensoleillé, les feux de forêt n'ont pas progressé pour une quatrième journée.

La stabilité de la situation est due en grande partie à l'absence de grands vents, un des trois éléments provocateurs de l'incendie de forêt. On prévoit pour aujourd'hui des vents du sud-est qui devraient donc souffler la fumée vers le littoral et les localités habitées.

Ce coup de main encourageant de la nature n'a pas empêché cependant les autorités de reporter de 24 heures la réintégration de leurs foyers par les quelque 3500 personnes qui ont évacué Ragueneau et la réserve indienne Betsiamites en fin de semaine dernière.

« Il existe encore trop d'inconnus pour ordonner immédiatement le retour des familles. On évaluera la situation au jour le jour », a expliqué hier Bernard Boucher, directeur de la Sécurité civile, au cours d'une rencontre avec la presse après une réunion avec les représentants des deux communautés.

Par ailleurs, ne voulant prendre aucune chance avec la santé des citoyens, le ministère de l'Environnement a déplacé sur la Côte-Nord son unité mobile d'intervention polyvalente pour mesurer les substances contenues dans la fumée des feux de forêt.

Trois appareils mesureront les substances suivantes : le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote et les particules en suspension dans l'air (la suie). Hier encore, des légers

vents ont entraîné des odeurs de fumée à Baie-Comeau.

Les données recueillies par ces trois appareils devraient permettre au Département de santé communautaire d'évaluer le taux de concentration de contaminants dans les fumées qui peuvent, à court terme, affecter les gens déjà aux prises avec des problèmes respiratoires comme l'asthme, l'emphysème ou la bronchite chronique.

En survolant le lieu du sinistre, on peut se faire une bonne idée de l'ampleur du désastre qui s'étend à perte de vue au nord de Baie-Comeau. Des journalistes ont pu constater, à bord d'un hélicoptère des Forces armées, des colonnes de feu, de grandes étendues calcinées et des arbres qui furent jadis de fières épinettes réduites à de grands pics noirs.

Le « monstre », comme on appelle l'incendie dans la région, demeure présent et les gens se croisent les doigts pour qu'il demeure endormi et sombre dans la nuit des temps. Il faudra d'ici là que la pluie vienne au plus tôt et abondante. Les spécialistes en prévoient pour demain.

Par ailleurs, Québec attendra de connaître l'étendue des dégâts et des pertes causés par les feux avant de déterminer dans quelle mesure il aidera l'industrie forestière et la population touchée.

C'est ce qu'on a révélé, hier à Québec, les ministres de la Sécurité publique et des Forêts, Claude Ryan et

Albert Côté respectivement.

« L'aide qui pourrait être allouée aux personnes ayant subi des pertes fera l'objet d'un examen attentif au cours des prochains jours. Nous serons en mesure d'établir d'ici quelques semaines s'il y a lieu de proposer un programme d'aide spéciale », a affirmé M. Ryan.

« Dans le moment, nous ne pouvons dire quelle est l'ampleur des dégâts. Les bureaux de la sécurité civile installés à Baie-Comeau reçoivent actuellement les représentations des citoyens. Ces informations nous seront soumises, mais elles n'engageront aucunement le gouvernement dans ses décisions à venir.

« Les informations nous permettront de juger de l'opportunité de mettre sur pied un programme d'aide ainsi que de la nature qu'il devra prendre, s'il y a lieu », a indiqué le ministre de la Sécurité publique.

Le ministre des Forêts a repris des propos similaires en regard de l'aide qui pourrait être fournie aux papeteries et aux scieries.

Environ 2000 emplois sont présentement suspendus en forêt en raison des incendies, a fait savoir M. Côté.

Interrogé quant à savoir si les évaluations s'étendront sur une longue période, M. Ryan et Côté ont déclaré qu'on mettra tout en œuvre pour que le dossier progresse le plus rapidement possible.

« Nous sommes davantage familiers avec le type de pertes engen-

drées par les inondations, a souligné M. Ryan. Les feux de forêt, c'est nouveau pour nous. Dans ce cas, nous déploierons la même célérité que pour les inondations en Beauce. Et ça ne prendra pas une éternité, vous pouvez parier là-dessus. »

M. Ryan a également rappelé l'existence du programme en vertu duquel le gouvernement fédéral pourrait apporter son soutien, en contribuant aux dépenses encourues dans une proportion variant selon l'importance des dégâts.

À ce chapitre, le ministre Ryan s'entretiendra, aujourd'hui, avec le ministre fédéral de la Défense, Marcel Masse. « Il sera question de d'autres dossiers en cours (Saint-Basile et la crise amérindienne), mais j'ai l'intention d'amener le sujet des feux de forêt sur le tapis », a-t-il indiqué.

Entre-temps, le gouvernement n'envisage pas d'envoyer du renfort prochainement afin de combattre les feux faisant toujours rage. « La situation est pas mal similaire à celle qui prévalait dimanche dernier, a souligné M. Ryan. Par conséquent, il n'y a pas lieu de songer à des mesures autres que celles déployées jusqu'à maintenant.

« Nous n'adresserons aucune demande à l'armée canadienne qui ne sera rigoureusement justifiée, compte tenu que ça coûte très cher. Nous agissons avec toute la prudence et la retenue nécessaires », a conclu le ministre Ryan.

La Commission scolaire d'Aylmer invite les parents réticents à discuter de son programme d'éducation sexuelle

Sylvain Blanchard

S'IL Y A des parents qui s'opposent au programme d'éducation sexuelle qui sera donné en septembre dans les écoles de la Commission scolaire d'Aylmer, la porte est ouverte. Pas pour discuter du contenu du programme, mais de ses modalités d'application.

Telle est la précision faite hier par le directeur général de cette commission scolaire, M. Guy Benoit, lors d'une entrevue au DÉVOIR.

Un peu agacé par les « exagérations » qu'il entend depuis quelques temps au sujet de ce cours, M. Benoit croit que tous ceux dont la question intéresse auraient avantage à s'asseoir autour d'une table pour discuter des « meilleures façons possibles de faire passer ce programme absolument nécessaire pour ces jeunes ».

Dans son esprit, tous les cas de grossesses indésirées et de maladies transmises sexuellement fréquemment rencontrés à la commission scolaire où il travaille sont un signe évident du manque d'informations des jeunes face à la sexualité, d'où la nécessité d'implanter un programme pour mieux les renseigner.

« Le programme d'éducation sexuelle dénoncé par certains parents d'Aylmer est un programme très sérieux, qui a mis dix ans à être élaboré. Des spécialistes et toute une brochette d'experts y ont travaillé avant que le ministre autorise son introduction en septembre prochain. »

« Par contre, ajoute M. Benoit, il est possible que les méthodes d'enseignement utilisées pour atteindre cet objectif posent à certains quel-

ques problèmes. Eh bien, si c'est le cas, parlons-en. Que les parents approchent les écoles et discutent avec nous des compromis ou des alternatives qui pourraient s'avérer souhaitables. L'ouverture est là mais, s'il vous plaît, arrêtons de nous énerver ! »

L'intervention de M. Benoit survient au moment où un groupe de parents d'Aylmer, dirigé par Mme Carole Roy-Blais, songe à faire appel aux tribunaux pour empêcher leurs enfants de suivre ces cours.

Convaincu que le programme du ministère est « trop explicite » et qu'il va « beaucoup trop loin » pour de très jeunes enfants, Mme Roy-Blais soutient qu'en vertu de l'article 41 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, les parents ont droit d'exiger « que leurs enfants reçoivent un enseignement moral conforme à leurs convictions ». Et qu'en conséquence, le refus, exprimé en mai par la Commission scolaire d'Aylmer, de lui permettre de soustraire ses enfants de ces classes, constitue un préjudice.

Sur les ondes de CKVL hier après-midi, le président de cette commission scolaire, M. Simon Labry, a expliqué que les avis juridiques de ses avocats sur cette question n'allaient pas du tout dans le même sens et que c'est la raison pour laquelle l'organisme qu'il dirige a présenté, puis adopté fin mai, une résolution leur refusant ce droit.

Comme son collègue Guy Benoit, M. Labry se dit tout à fait disposé à écouter les parents qui ont certaines réserves quant à la façon d'appliquer ce programme. « Les cours seront donnés à tout le monde, précise-t-il, mais nous sommes disposés à faire

preuve de discernement dans son application ».

Dans toute cette controverse qui a commencé à Aylmer mais qui pourrait très bien se répandre ailleurs en province, le ministère de l'Éducation affirme que tous les enfants du primaire et du secondaire seront tenus de suivre ce programme, mais que des exemptions sont possibles « dans des situations vraiment exceptionnelles », et « à condition que l'enfant reçoive à la maison un enseignement équivalent ».

Jusqu'ici, Carole Roy-Blais a été incapable de se faire préciser la portée exacte de ces mots. Interrogé là-dessus hier, M. Labry a déclaré qu'« on ne peut faire de définition générale d'une situation vraiment exceptionnelle », et qu'il revenait aux parents « de nous faire la preuve qu'il y a un problème ».

« Mais comme le programme n'est pas encore en vigueur, il est difficile de savoir s'il y aura un problème ».

Les jeunes Montréalais de toutes les origines ethniques partagent le même univers culturel

QUÉBEC (PC) — Peu importe leur origine ethnique, les jeunes fréquentant les écoles secondaires de l'île de Montréal partagent un univers culturel commun : ils préfèrent de loin la télévision à la lecture, ils sont préoccupés par l'environnement et les toxicomanies, il doute de la capacité de notre société d'assurer l'égalité des droits de tous les élèves et un bon accueil aux élèves étrangers.

C'est ce que révèle une enquête sur les besoins et les préoccupations des élèves des différentes communautés culturelles fréquentant les écoles secondaires montréalaises que vient de publier le ministère de l'Éducation et le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

L'enquête, menée auprès de 7000 élèves de 3e et 5e secondaire, portait sur trois aspects de la vie scolaire et sociale des jeunes : leurs activités, leurs relations avec leur entourage et leurs besoins.



Cris et Ainus, même combat !

PHOTO JACQUES NADEAU

Deux femmes autochtones de la communauté des Ainus vivant dans la péninsule d'Hokkaido au nord du Japon, Mme Reiko Kayaka et Rumiko Kaizawa, ont rencontré hier à Montréal M. Roméo Saganash, vice-président du Conseil des Cris du Québec, pour donner leur entier appui au combat mené par cette communauté amérindienne contre

le projet Grande-Baleine. Le peuple Ainu, dont les terres ont été expropriées par le gouvernement japonais, voient eux aussi leurs rivières riches en saumon menacées par un « Grande-Baleine » nippon. Tout comme ces visiteurs venus du pays du Soleil Levant, les Cris du Québec ont pressé l'État japonais de reconnaître les droits ancestraux des 24 000 Ainus du Japon, qui forment une des dernières cultures indigènes asiatiques dont le mode de vie repose sur la chasse et la pêche.

L'UdeM a sa chaire d'études et de recherches ethniques

Paul Cauchon

L'UNIVERSITÉ de Montréal vient de mettre sur pied une chaire d'études et de recherches ethniques, qui regroupera cet automne un centre d'études ethniques ainsi qu'un centre d'étude des langues patrimoniales, pour l'enseignement des langues d'origine aux différentes communautés culturelles de Montréal.

Il s'agit d'un projet conjoint de la Faculté des sciences de l'éducation et de la Faculté des arts et sciences, qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble pour des tels projets.

Le centre veut assurer la coordination d'études sur le caractère pluriethnique de la société, sur le mouvement migratoire, sur l'insertion des immigrants dans la société, sur l'inégalité entre les groupes, etc. « Nous voulons ainsi créer un foyer pour ces différentes activités », d'expliquer Mme Alison D'Anglejan, vice-doctorante aux sciences de l'éducation.

La création de ces centres permettra d'accorder des bourses d'études supérieures, d'organiser des conférences et colloques, de démarquer différentes recherches et études, « qui pourraient être suscitées par les communautés culturelles elles-mêmes », ajoute Mme D'Anglejan.

Les responsables universitaires veulent associer les communautés culturelles au projet, en leur ouvrant les portes du futur centre de documentation, en discutant de projets d'études avec eux, mais aussi en tra-

vailant avec les professeurs qui enseignent les langues d'origine dans les organismes communautaires des communautés elles-mêmes.

« Dans le domaine de l'enseignement des langues, les instruments pédagogiques et les méthodes d'enseignement sont très fragmentés, de dire Mme D'Anglejan. Nous voulons que le centre devienne un endroit de perfectionnement pour les enseignants, en apportant notre expertise professionnelle ».

L'Université doit accorder un demi-million de dollars pour la création d'un fonds de dotation dont les revenus seront attribués à la chaire, fonds dans lequel le ministère d'État au Multiculturalisme ajoute 400 000 \$.

Interrogée à savoir si l'enseignement des langues d'origine n'accroît pas les difficultés d'intégration des immigrants à la société québécoise, Mme D'Anglejan voit au contraire dans ce projet un atout pour tout le monde. « D'abord la demande pour les langues étrangères est grandissante, autant chez les communautés culturelles que chez les Québécois francophones. Et puis une personne qui connaît bien sa langue maternelle apprend mieux une langue seconde. Il faut ajouter aussi qu'il est très rare que les communautés immigrantes abandonnent leur culture d'origine. L'intérêt pour les langues patrimoniales est grandissant, il y a là un besoin, et c'est une tendance très saine qu'on retrouve partout dans le monde et qui ne s'oppose aucunement au désir d'intégrer la société québécoise », soutient-elle.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Télé: 05 269656
Fax: (514) 845-7874
Tél: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY
OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Tél: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTREAL OTTAWA

PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites? Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à :

SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST

8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h

HONDA DE SIGI

LIQUIDATION 1991
CIVIC — ACCORD — PRELUDE

✓ Prix coupés
✓ Nous défions la compétition
✓ 200 Civic à vendre
✓ Pas d'atrappe
CIVIC CX

3 ANS
GARANTIE
KIKOU KM



DURANT 4 JOURS SEULEMENT

À MONTREAL

#1 en Canada
1110, Bleury
Montréal
879-1550

KW 5 fois
champion de rallye du Québec
« un prix incroyable pour une voiture incroyablement »

A LAVAL
St-ROSE
HONDA
266, boul. Labelle
St-Rose, Laval
625-1953

* Sur approbation de crédit. Demandez les détails.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Contrat

encore terminée.

Outre le *HMCS Ville de Québec*, M. Armstrong soutient que « le *Calgary* est fini au tiers, et qu'on commence tout juste à construire le *Regina* ».

Initialement, la première des trois frégates, que doit réaliser le chantier de MIL Davie, devait être livrée à l'automne 1988.

Dans le même communiqué, M. Armstrong ajoute qu'il cherchera à rencontrer des représentants du gouvernement fédéral et des dirigeants de MIL Davie afin d'essayer de négocier un nouvel accord entre les parties.

C'est par le biais d'une mise en demeure, reçue vendredi dernier, peu avant 17 h, par la direction de MIL Davie, que la St. John Shipbuilding a fait part de sa décision de mettre fin prématurément au contrat.

Le ministre fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, Michael Wilson, a déclaré que la « St. John Shipbuilding n'avait pas raison » d'avoir agi de la sorte.

M. Wilson, de passage à Québec, hier, en tant que membre du comité du cabinet chargé de l'unité canadienne, a également souligné que « les objectifs de la St. John Shipbuilding n'étaient pas clairs », et qu'il faudrait un certain temps pour être fixé.

« Les gouvernements fédéral et provincial vont étudier l'impact de la décision de la St. John Shipbuilding », a précisé M. Wilson, qui refuse à ce moment-ci de parler d'éventuelles mesures de représailles contre le constructeur maritime du Nouveau-Brunswick.

De son côté, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Gerald Tremblay, a voulu se faire rassurer en indiquant « qu'on pense trouver des solutions concrètes avec toutes les parties impliquées ».

« On doit s'asseoir avec les différents intervenants, comprendre les raisons, avoir les explications et savoir ce que ça veut dire en pratique (résiliation du contrat) », a fait valoir M. Tremblay.

Le ministre Tremblay admet qu'il s'agit « d'un dossier complexe », qui mérite d'être « traité avec vigilance ».

Mais pour l'instant, explique Gerald Tremblay, les opérations du chantier de MIL Davie ne sont pas affectées.

« Les travaux vont être continués, les travailleurs et les fournisseurs vont être payés », a conclu M. Tremblay.

La décision de la St. John Shipbuilding de mettre un terme au contrat la liant à MIL Davie s'ajoute aux nombreux conflits qui ont ponctué les relations entre les deux groupes ces dernières années.

Déjà, la St. John avait entrepris une poursuite judiciaire de 1,7 milliard \$ contre le Groupe MIL pour le non-respect de l'échéancier de cons-

truction des trois frégates.

Quelques semaines plus tard, MIL Davie répliquait en poursuivant la St. John afin d'obtenir des dédommagements financiers pouvant s'élever à plusieurs dizaines de millions de dollars.

MIL Davie estime avoir droit à ces indemnités en raison des nombreux changements apportés en cours de route par la St. John aux modalités du contrat de construction des frégates.

◆ Communauté

puis le début des combats.

La Slovénie avait proclamé mardi soir la cessation unilatérale des opérations de sa défense territoriale, tandis que la président Mesic avait proposé un plan de paix prévoyant l'arrêt des combats, le retour de toutes les unités dans leurs casernes et l'ouverture de négociations.

En dépit de l'accalmie intervenue hier soir, la tension demeurait vive dans toute la Slovénie, aucune des parties en présence ne faisant confiance à l'autre.

Inquiets de la détermination à écraser à n'importe quel prix la résistance slovène affichée mardi par le général Blagoje Adzic, chef de l'état-major général des armées, les Européens ont haussé le ton à l'égard des militaires yougoslaves et multiplié contacts et initiatives diplomatiques pour tenter d'enrayer la guerre civile.

Les « militaires yougoslaves sont pris de folie », estimait hier le ministre allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher en ajoutant que la seule question était de savoir « comment les freiner ».

Réunis d'urgence à Prague, ils ont décidé l'envoi d'observateurs internationaux sur place. Les 35 pays de la CSCE ont lancé un appel au cessez-le-feu, jugeant « inadmissible » tout recours à la force et exigeant que les forces armées obéissent au « contrôle politique » des autorités fédérales.

Soulignant que l'intervention de l'armée dans la crise yougoslave était « intolérable », le président tchécoslovaque Václav Havel a proposé à la CSCE d'envisager des mesures de rétorsion comme un « embargo universel sur les ventes d'armes » à la Yougoslavie si le calme ne revenait pas. La Grande-Bretagne a d'ailleurs acquiescé immédiatement à cette demande.

De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de la CEE ont annoncé qu'ils se rencontreraient demain, tandis que plusieurs pays envisageaient de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU de la situation en Yougoslavie.

Tandis que l'Autriche renforçait dans la journée ses unités militaires à la frontière yougoslave et lançait un appel à la raison au ministre yougoslave de la Défense, l'Allemagne adressait un ferme avertissement au gouvernement de Belgrade, exigeant l'arrêt immédiat des actions militaires sous peine des « plus sérieuses conséquences » politiques et économiques dans ses relations avec la Yougoslavie. En même temps, Bonn, rompant avec la prudence observée jusque-là par la CEE, a annoncé pour la première fois hier soir que la

RFA pourrait reconnaître l'indépendance de la Slovénie et la Croatie.

En écho, le secrétaire britannique au Foreign office Douglas Hurd a estimé pour la première fois qu'il n'était « peut-être plus possible de maintenir entière » la Yougoslavie.

Le ministre italien des Affaires étrangères, Gianni De Michelis, a pour sa part averti Belgrade que « l'Italie et l'Europe seraient du côté des peuples slovène et croate (...) si on sortait des engagements pris » entre les différentes parties yougoslaves et la « troïka » européenne.

Mardi soir, les États-Unis avaient également laissé entendre qu'ils pourraient accepter l'autodétermination de la Slovénie et la Croatie, soulignant que l'unité de la Yougoslavie ne valait pas une guerre civile.

◆ Cacophonie

changé leur fusil d'épaule, laissant entendre, implicitement voire explicitement, qu'ils pourraient finalement reconnaître les républiques ex-yougoslaves et les convier éventuellement à la table européenne, maintenant que la communauté des Balkans a vraisemblablement volé en éclats au-delà de toute rémission.

« Nous voulons nous joindre à la famille européenne; nous savons très bien que les nations modernes sont prêtes à abandonner certains pans de leur souveraineté dans les grands ensembles. Mais nous ne voulons pas le faire au profit de Belgrade; nous voulons le faire au profit de la CEE », a ainsi déclaré hier à la BBC Dimitrij Rupel, ministre des Affaires étrangères de la Slovénie.

Abondant dans le même sens, l'écrivain tchèque Milan Kundera, dans une lettre publiée aujourd'hui dans *Le Monde* (reproduite en page 11), écrit que « le désir d'indépendance des Slovènes relève aujourd'hui, non pas d'un provincialisme exacerbé, mais du désir de l'Occident, du désir de l'Europe ».

Douloureusement, la CEE prend aujourd'hui acte du fait que le prix à payer pour maintenir la Yougoslavie artificiellement en vie est plus élevé que tous les désagréments reliés au précédent que représenterait, dans l'après-Guerre froide européenne, la création de nouveaux États-nations. Le chaos politique à Belgrade, où les deux principales personnalités fédérales (le président Stipe Mesic et le premier ministre Ante Markovic) se trouvent être des Croates, est tel que l'armée « yougoslave » fait maintenant cavalier seul, et affirme plus que jamais ses vraies couleurs, qui sont surtout serbes.

L'Europe veut aujourd'hui éviter la menace de la guerre civile qui plane en son cœur, à deux pas des grandes métropoles du monde développé. Les deux nations rebelles de la Yougoslavie — et en particulier la slovène, d'une façon étonnante — ont montré ces derniers jours qu'elles étaient capables de tenir tête militairement, pour un certain temps du moins, à l'offensive de Belgrade.

Plus encore : les « doux » et peu nombreux Slovènes (2 millions

d'âmes) ne sont rien en comparaison avec les 4,5 millions de Croates animés d'une haine atavique contre les Serbes et armés d'une « garde nationale » dont on redoute à juste titre la férocité. La menace est donc tout à fait réelle. Certains sont même d'avis que cette guerre civile a bel et bien commencé, et qu'elle s'est installée pour longtemps dans les Balkans.

Phase terminale d'un pays incertain qui n'aura pas résisté à la fin de la Guerre froide, l'actuelle crise yougoslave pose aussi à l'Europe communautaire la question des nationalismes renaissants face aux grands ensembles. Plus globalement, elle suscite l'interrogation aux quatre coins du monde : de nouveaux pays, cela a-t-il encore un sens aujourd'hui ?

◆ Déceptions

Jamal, prendront sa place.

La sixième déception de la journée aura donc été le spectacle proposé par Michel Petruccianni et ses compagnons, hier soir au Théâtre Maisonneuve. Alternant les pièces lyriques avec les pièces funky, la prestation de Petruccianni aura fait regretter amèrement les aventures que ce pianiste impétueux avait menées en compagnie de Gary Peacock, Joe Henderson, Jack DeJohnette, Elliot Zigmund, Charles Lloyd et autres corsaires de la note bleue.

Hier en effet, il a servi une musique si lyrique qu'elle semblait parfois dans l'image d'Épinal. On parle de cette image d'un monde parfait que tout babin dessine une bonne dizaine de fois dans sa vie, soit la maison dans la prairie avec les oiseaux, le ruisseau, les paquerettes, et l'inévitable coucher de soleil.

À la décharge du pianiste, il faut vous confier que cette impression abusive de ce synthétiseur d'où on a extrait ces nappes sonores si identifiées à la musak qui se fabrique en Californie. Le jazz, c'est comme la littérature, ça ne se fait pas avec des bons sentiments.

Les chroniqueurs sportifs savent bien qu'il ne faut pas trop espérer des parties d'étoiles. On a beau réunir les meilleurs joueurs, leur jeu manque le plus souvent de cohésion et d'intensité, de sorte que le résultat ne dépasse qu'exceptionnellement la somme des parties.

À cet égard, le spectacle des GRP All-Stars aura constitué, dans une certaine mesure, l'exception à cette règle. Les Don Grusin (claviers), Lee Ritenour (guitares), David Benoit (piano), Ernie Watts (saxo) et Dave Valentin (flûte), ces virtuoses à tout faire rassemblés autour de l'étiquette GRP sont d'abord des rats de studio qui, à en juger par leur joyeuse performance d'hier soir, gagneraient à s'extraire plus souvent de leur habitat naturel.

De fait, ces mercenaires d'élite de la scène musicale californienne étaient hier soir en congé de devoirs et de leçons, et ils se sont amusés ferme dans un Spectrum archi-comble. Une véritable « récré des pros » où chacun s'ébattait en toute liberté, laissant à l'imagination une latitude habituellement restreinte par les exigences des artistes pour lesquels ils jouent presque sans discontinuer

leurs services.

On était très *laid-back* (c'est-à-dire extrêmement détendu, littéralement assis sur les pattes de derrière) sur scène, et l'on s'échangeait les solos avec la même aisance qu'un Gretzky refileant la rondelle à Mario Lemieux dans une joute tout étoile. Pour le plaisir d'être ensemble et pour la plus grande gloire du sport.

Beaucoup d'échappées à l'emporte-pièce, donc, mais sans passion, sans jouer des coudes dans les coins de patinoire. Si le jazz-rock des GRP All-Stars, frais comme un *cooler* californien, éblouissait un public friand de feux d'artifice, il n'offrait pas grande substance, et ne s'appréciait vraiment qu'en surface. Un jazz d'éte sans importance comme seuls peuvent en jouer des musiciens qui ne connaissent jamais d'autres saisons.

Avant, on a assisté, heureux et ravi, à la prestation de Ben Sidran qui est autant pianiste qu'il est chanteur, auteur et compositeur. De tous les artistes qui se sont produits à l'Église Saint-Jean-l'Évangéliste, remplie hier seulement à moitié, il aura été le plus à l'aise et le plus chaleureux.

Toutes ces histoires, il les aura précédées d'une explication qui était à chaque fois d'autant plus judicieuse que Ben Sidran est également un conteur. Un conteur ayant une voix que tous les amateurs de Mose Allison auraient adorée.

En amateur passionné par le jazz et son histoire, Ben Sidran a chanté, sur des rythmes souvent « bluesés » une série d'hommages à ces merveilleux musiciens qui font que le monde, lorsqu'on l'écoute, nous paraît moins « couillon ». Ainsi, la mémoire du saxophoniste Big Nicholas, du tromboniste Frank Rosolino, et de tous les grands pianistes aura été magistralement saluée en ce lieu saint.

En quittant les lieux, on a gardé pendant bien longtemps dans notre petite tête les notes de *I want to be a bebopper till the day I die*.

◆ Clark

dent pour l'instant de préciser le contenu des discussions ou sur ce qui apparaîtra dans l'éventuelle offre fédérale.

« Tout ce que je peux affirmer, a-t-il dit, c'est que cette proposition traitera du partage des pouvoirs et nous devons la rendre la plus précise possible. »

Le ministre des Affaires constitutionnelles a confirmé que son collègue de la Défense, Marcel Masse, membre de son comité, avait rencontré le premier ministre Robert Bourassa au cours de la journée.

M. Clark a précisé que son collègue avait personnellement pris cette décision et qu'il l'avait informé de sa démarche. « M. Masse, a-t-il dit, est un ministre fédéral du Québec. M. Bourassa en est le premier ministre et il est tout à fait normal qu'ils se rencontrent. »

« M. Masse est membre du comité, a-t-il poursuivi, mais il n'est pas allé à cette rencontre à titre de membre de ce comité. »

Personne hier n'a voulu préciser si les discussions avaient permis de progresser sur la question d'une définition acceptable pour le Canada

anglais de la notion de société distincte et sur celle du partage des pouvoirs.

Un haut fonctionnaire du ministère des Relations fédérales-provinciales a passé la matinée à expliquer aux 14 ministres fédéraux présents le contenu et les implications des rapports Allaire et de la Commission Bélanger-Compeau ainsi que ceux de la Loi 150 adoptée il y a deux semaines par l'Assemblée nationale et qui assure la tenue d'un référendum sur la souveraineté en octobre 1992, à moins que ce ne soit sur des offres intéressantes du gouvernement fédéral formellement endossées par les législatures provinciales.

Parmi la centaine d'invités qui ont pris part au dîner au Club de la Gar-nison, hier midi, et qui ont eu le temps de discuter avec les membres du comité, il y en a qui ont pris soin de souligner l'urgence d'agir.

Le maire suppléant de Québec, Claude Cantin, qui a dîné en compagnie de M. Clark, a parlé de l'importance que le Québec accorde à la notion de société distincte, « surtout parce qu'elle a été rejetée en même temps que le lac Meech ».

« Si cette notion ne se retrouve pas dans la proposition fédérale, a-t-il précisé à l'issue du dîner, le Québec l'acceptera difficilement. »

M. Cantin a aussi rappelé à M. Clark qu'il est difficile de comprendre l'attitude du fédéral, qui tente de tout régler en même temps.

« J'ai indiqué à M. Clark que la question des autochtones, devenue le sujet chéri du Canada anglais, a-t-il déclaré, était perçue par beaucoup de Québécois comme un moyen d'occulter le problème du Québec. ... Si on cherche une solution constitutionnelle qui va satisfaire tout le monde, on va attendre longtemps. »

Le réunion du comité se poursuit toute la journée aujourd'hui.

4 juillet

par la PC et l'AP

1988: le Suédois Stefan Edberg remporte le tournoi de tennis de Wimbledon.

1986: en présence du président Reagan, du président Mitterrand et de nombreuses personnalités, une grande fête marque dans le port de New York, le centenaire de la statue de la Liberté.

1985: échec, à New Delhi, de négociations indo-pakistanaïses qui avaient pour objet une amélioration des relations entre les deux pays.

1983: Youri Andropov, secrétaire général du PCUS et président du présidium du Soviet suprême, annule brusquement deux rencontres prévues avec le chancelier Kohl, ce qui paraît confirmer une nouvelle vague de rumeurs sur son état de santé.

1976: un commando israélien parcoure 4000 km pour délivrer, sur l'aéroport d'Entebbe (Ouganda), 103 personnes retenues en otages à bord d'un avion d'Air-France. Quatre Israéliens, sept des terroristes et une vingtaine de soldats ougandais sont tués au cours de l'opération.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES

DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mil, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

N.D.G. COTTAGE, s/det., avec jardin, 3 chambres, foyer, cuisinière, cuisine neuve, 3573 Benny (coin Monkland), 482-3708.

OUTREMENT Reduit pour vente rapide. Cottage détaché, 4 chambres, salle à manger, 275 000 \$ Faîtes offre Dynastie courtier: 682-1040

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

BORD du Lac Magog, grande propriété de rêve, 4 chambres, 3 1/2 s/bains, foyer, aire ouverte, grand terrain paysagé, 150 pi. sur le lac.

1-819-864-9236 ou semaine 819-846-2776 M. Gilles Sauriol

105 Propriétés à louer

STE-THERÈSE-EN-HAUT Split level exécutif, unifamilial, bel environnement, foyer, piscine creusée, près école, autobus, garage double, 2 étages, pavé-uni, 7 1/2 lots immédiatement. 1200\$/mois. Pour rendez-vous, appelez au 333-5591 jour, 594-4008 Cellulaire, 1-291-3612 soir

105 Propriétés à louer

STE-THERÈSE-EN-HAUT Split level exécutif, unifamilial, bel environnement, foyer, piscine creusée, près école, autobus, garage double, 2 étages, pavé-uni, 7 1/2 lots immédiatement. 1200\$/mois. Pour rendez-vous, appelez au 333-5591 jour, 594-4008 Cellulaire, 1-291-3612 soir

105 Propriétés à louer

STE-THERÈSE-EN-HAUT Split level exécutif, unifamilial, bel environnement, foyer, piscine creusée, près école, autobus, garage double, 2 étages, pavé-uni, 7 1/2 lots immédiatement. 1200\$/mois. Pour rendez-vous, appelez au 333-5591 jour, 594-4008 Cellulaire, 1-291-3612 soir

105 Propriétés à louer

STE-THERÈSE-EN-HAUT Split level exécutif, unifamilial, bel environnement, foyer, piscine creusée, près école, autobus, garage double, 2 étages, pavé-uni, 7 1/2 lots immédiatement. 1200\$/mois. Pour rendez-vous, appelez au 333-5591 jour, 594-4008 Cellulaire, 1-291-3612 soir

105 Propriétés à louer

STE-THERÈSE-EN-HAUT Split level exécutif, unifamilial, bel environnement, foyer, piscine creusée, près école, autobus, garage double, 2 étages, pavé-uni, 7 1/2 lots immédiatement. 1200\$/mois. Pour rendez-vous, appelez au 333-5591 jour, 594-4008 Cellulaire, 1-291-3612 soir

105 Propriétés à louer

STE-THERÈSE-EN-HAUT Split level exécutif, unifamilial, bel environnement, foyer, piscine creusée, près école, autobus, garage double, 2 étages, pavé-uni, 7 1/2 lots immédiatement. 1200\$/mois. Pour rendez-vous, appelez au 333-5591 jour, 594-4008 Cellulaire, 1-291-3612 soir

121 Condos à louer

A VOIR! 4 1/2 et 5, bord de l'eau, face Ile Paton, Chomedey Construction neuve, stationnement int., ent., ascenseur, piscine, marina.

497-3201 et 973-8574.

122 Condos à vendre

CONDO NEUF, 4 1/2, 4302 Ernest-Gendreau, 650 \$ Pour visites: 597-3161

122 Condos à vendre

N.D.G. condo 2600 pi.ca. avec s/sol, 5 min. du métro, électroménagers, 937-7275 ou 483-1314.

122 Condos à vendre

OUTREMENT ADJ. 7 pièces, complètement rénové, 1 600 p.c., ensolleillé. Vente sans intermédiaire. 132 000 \$ 271-3893, 251-5463.

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca. 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieures et extérieurs, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca. 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieures et extérieurs, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca. 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieures et extérieurs, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca. 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieures et extérieurs, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca. 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieures et extérieurs, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca. 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieures et extérieurs, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

122 Condos à vendre

P.A.T., grand 5/5 moderne, appareils ménagers inclus, foyer, prix abordable. 642-9298

122 Condos à vendre

VX-MTL Sect. ouest. 2 condos luxueux, confortables, tranquilles, climatisés, garages, dernier étage. 841-9020, 849-3036

125 Chalets à louer

MONT SUTTON, magnifique, vue panoramique formidable, foyer, piscine privée chauffée, Sem. 600, 671-5763, fin de sem. 1-538-2773.

129 Chalets à vendre

BORD D'UN LAC PRIVÉ (Vanasse), en Mauricie, 1h30 de Mt. Grand chalet meublé, chalet d'invités. Terrain 81 250 pi.ca., près du Parc National. (819) 537-7703 ou (819) 532-2513

145 Terres, fermes à vendre

ÉRABLIÈRE: de 5 500 entailles, toutes sur tubulure, cabane et équipements neufs, très bien situés à St-Adrien d'Irlande, comté. Frontenac. 1-418-473-4395

145 Terres, fermes à vendre

ADJ. U de M. Hopital, grnd duplex 5 1/2, garage, chauffé, ensolleillé, 5 appartements, 843-0580.

Le seul concessionnaire exclusif

VOLVO
à Montréal

up-town

5055 rue Paré, Montréal, Québec H4P 1P4 - Tél.: (514) 737-6666

Une grande alliance technologique entre IBM et Apple

NEW YORK (AFP) — Les deux groupes informatiques américains Apple Computer et IBM ont annoncé, hier, la conclusion d'une alliance prévoyant notamment un partage de leurs technologies dans les années 1990 et au-delà.

Après plusieurs semaines de mutisme sur des informations de presse faisant état de discussions entre elles, International Business Machines, le premier groupe informatique mondial, et sa rivale de toujours, Apple, ont dévoilé les principes généraux de cet accord qui comblera leurs forces respectives pour les « intégrer dans des produits actuels et futurs ».

Apple Computer et IBM ont précisé que cet accord prévoit la consti-

tution d'une société conjointe dans le domaine des logiciels qui devrait permettre de simplifier la programmation informatique dans l'ensemble du secteur. Cette entreprise en participation (joint venture) vise également à intégrer l'architecture du Macintosh, un ordinateur personnel très populaire, dans les systèmes IBM, ainsi que de nouveaux microprocesseurs puissants fabriqués par la société Motorola.

Cette coopération permettra également la promotion des logiciels pour les technologies multimédia alliant le texte, le son et l'image et qui est vue comme le créneau du secteur informatique connaissant l'expansion la plus rapide.

Dans les milieux spécialisés, on observe que cet accord représente une sorte de traité d'amitié entre les deux superpuissances de l'informatique mondiale, mises en difficultés financières, ces derniers mois, par la récession frappant ce secteur d'activité.

IBM et Apple ont annoncé toutes les deux des fortes baisses de leurs résultats financiers pour les derniers trimestres, ont réduit leurs effectifs et ont cassé les prix sur leurs ordinateurs pour redonner un coup de fouet à leurs ventes.

Les deux firmes ont indiqué dans un communiqué qu'elles signeront les contrats définitifs qui les lieront plus tard, cette année, et que des détails supplémentaires concernant

leur alliance seront également rendus publics ultérieurement.

Les produits et équipements qui seront le fruit de cette coopération devraient être commercialisés dans les deux à trois prochaines années, ont-elles également estimé.

Pour Apple Computer, cette alliance avec IBM marque un revirement total d'attitude et de stratégie. Depuis sa naissance dans la Silicon Valley, 15 ans auparavant, Apple a toujours affiché la fierté de sa réussite dans l'indépendance d'IBM que ses dirigeants se plaisaient à qualifier de « monstre arrogant ».

Cet accord va en principe donner à Apple un accès plus grand à un vaste marché dominé actuellement

par IBM, relève-t-on dans les milieux spécialisés.

Pour IBM, qui avait rejeté dans le passé des accords de collaboration avec d'autres fabricants d'ordinateurs, l'alliance avec Apple représente une volonté de devenir plus adaptable et plus sensible aux besoins du marché.

IBM avait récemment annoncé la conclusion d'accords de coopération avec Wang Laboratories, Lotus Development et une petite société de logiciels, Borland International.

Selon certains observateurs du milieu, on prévoit une coopération accrue entre les groupes informatiques car, explique-t-on, ce secteur atteint sa maturité et aucune firme n'a désormais suffisamment de ressources

financières pour mettre au point seule de nouveaux produits importants.

Apple Computer, dont le siège social se situe à Cupertino, en Californie, est l'un des premiers fabricants mondiaux de systèmes d'ordinateurs personnels avec des unités de fabrications aux États-Unis, en Europe et en Asie. Le groupe compte plus de 14 000 salariés.

IBM, dont le siège se trouve à Armonk, dans l'État de New York, est le premier groupe informatique mondial et la quatrième société industrielle américaine avec un chiffre d'affaires de plus de 69 milliards \$ US en 1990. IBM a plus de 373 000 employés.

Peu d'offres d'emploi

OTTAWA (PC) — Les Canadiens qui ont scruté les journaux à la recherche d'un emploi durant le mois de juin n'ont pas encore vu les signes d'une reprise économique, a indiqué hier Statistique Canada.

Le nombre d'offres d'emploi dans les annonces classées des quotidiens à travers le Canada est demeuré stable en juin, après avoir connu une légère augmentation en mai.

Basé sur une échelle de 100 points déterminée en 1981, le nombre d'offres d'emploi dans les journaux est resté inchangé à 75 en juin. Il avait été à la baisse depuis janvier, aux pires moments de la récession.

Après avoir enregistré 157 en avril 1989, le nombre d'offres d'emploi s'est ensuite mis à décliner dans les 20 villes canadiennes dont Statistique Canada tient compte dans son étude.

En juin, le nombre d'offres d'emploi dans les annonces classées a connu une hausse en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Prairies, et a diminué au Québec et dans les provinces atlantiques.

Ces données sur les perspectives d'emploi au pays montrent que les 1,4 million de Canadiens qui se cherchent un emploi ne profitent pas encore de la reprise économique naissante.

Plusieurs indicateurs économiques dévoilés dernièrement laissent entendre que la récession, qui dure depuis un an, a pris fin en avril. Statistique Canada a annoncé que la croissance économique avait connu une hausse de 0,9 % en avril et que l'indicateur précurseur avait augmenté de 0,1 %, soit la première hausse en 15 mois.

Étude sur le revenu garanti

OTTAWA (PC) — Un revenu annuel garanti reste un outil important pour enrayer la pauvreté au pays, indique une étude du Conseil économique du Canada rendue publique hier.

Les craintes voulant qu'un revenu minimum garanti pour chaque famille canadienne nuise à la volonté des gens de travailler ne sont pas fondées, ajoutent MM. Derek Hum et Wayne Simpson, les deux chercheurs qui ont signé le document.

L'étude fait ainsi resurgir un long débat sur les mérites d'un revenu annuel garanti. L'idée avait fait surface durant les années 60 mais a reçu plus ou moins d'appuis au cours des 30 dernières années.

Le ministère des Finances a pris en considération ce genre de réforme, qui reçoit également l'appui du président du comité des finances des Communes, M. Murray Dorin, et d'un groupe de députés conservateurs.

En vertu de cette nouvelle politique, le gouvernement paierait un salaire de base aux familles pauvres qui n'ont aucun revenu.

Les ménages recevant un faible revenu devraient en remettre une partie au gouvernement de façon à ce que celui-ci n'exécède pas le revenu garanti maximum fixé par l'État et ainsi ne pas payer d'impôt.

Les chercheurs ont étudié les données colligées à la suite d'une expérience de ce genre entreprise par le gouvernement néo-démocrate du Manitoba durant les années 70.

Quelque 300 familles avaient participé à cette expérience durant une période s'étalant sur trois ans.

L'étude en vient à la conclusion que les craintes voulant que les gens cessent de chercher un emploi s'ils reçoivent un revenu garanti sont « largement hors de propos ».

Les deux chercheurs, professeurs à l'Université du Manitoba, ont admis que les résultats de cette recherche pouvaient être périmés, mais qu'il s'agissait par ailleurs de l'une des plus grandes expériences du genre en Amérique du Nord.

L'une des grandes inquiétudes que suscite cette réforme est son coût d'opération, qui pourrait atteindre environ 10 milliards \$ US par année, soit le double de ce que le gouvernement fédéral dépense pour le régime d'aide sociale des provinces.



Chaque année en juillet, les marchés sont envahis par les légumes du Québec.

PHOTO JACQUES GRENIER

Les légumes du Québec arrivent sur un marché de plus en plus accueillant

Claude Turcotte

LES JARDINIERS maraîchers québécois se frottent les mains de satisfaction à la pensée que la consommation de fruits et légumes a augmenté sensiblement depuis 10 ans. En fait, on en mangeait au Canada 420 livres per capita en 1980, alors que l'an passé cette consommation dépassait les 500 livres.

« Notre objectif est d'atteindre 600 livres en l'an 2000 », a déclaré M. Joseph Spingola, président de l'Association des jardiniers maraîchers du Québec, très heureux de ces données fournies par Statistique Canada. Aux États-Unis, la consommation annuelle per capita n'est que de 325 livres. En 10 ans donc, il y a eu une hausse de consommation de fruits et légumes de plus de 80 livres au Canada, ce qui témoigne très concrètement de l'évolution des habitudes alimentaires.

Les dirigeants de l'association, qui lançaient hier la campagne annuelle de fruits et légumes frais du Québec, avaient d'ailleurs comme invité d'honneur l'un de ces consommateurs recyclés, nul autre que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Picotelle, tout fier de montrer sa nouvelle ligne après avoir perdu 88 livres grâce à un régime où les fruits et légumes occupent une place plus importante.

Le ministre a cependant souligné d'avantage que la production québécoise de fruits et légumes donnait lieu à des exportations annuelles d'environ 130 millions \$, dont 62 mil-

lions \$ ailleurs au Canada et le reste dans d'autres pays, surtout aux États-Unis. Parmi les produits les plus exportés on retrouve la carotte, le chou, l'oignon et le rutabaga; en revanche hors de la saison estivale, on doit importer de la laitue, du céleri, du brocoli, des tomates et bien entendu des fruits qu'on ne produit jamais ici comme la banane, les oranges, etc.

Globalement, les ventes au détail de fruits, de noix, de légumes frais ou transformés sont annuellement d'environ 1,7 milliard \$; cela comprend des importations de 525 millions \$, dont 382 millions \$ en fruits et noix et 135 millions \$ en légumes. Cela veut donc dire que la production québécoise de fruits et légumes est d'à peu près 1,1 milliard \$. M. Bernard Gaudreau, directeur au service d'aide à la mise en marché du MAPAQ, souligne que ce sont là des données approximatives, puisqu'il n'y a pas de compilation officielle sur le commerce interprovincial.

L'association des jardiniers maraîchers compte 300 membres, qui sont des producteurs de type industriel avec des ventes annuelles qui se situent entre 100 000 \$ et 5 millions \$. Ce sont aussi des employeurs qui ont souvent des problèmes de recrutement d'employés et qui doivent avoir de plus en plus recours à des travailleurs étrangers, souvent des Mexicains. Le président, M. Spingola, mentionne que les gouvernements font encore des efforts pour convaincre les chômeurs et assistés sociaux à venir travailler sur les terres agricoles sans pour autant obtenir des résultats concrets. « Il est un peu gé-

nant, ajoute-t-il, d'avoir à être dans l'obligation d'avoir recours à de la main-d'œuvre étrangère, alors que nous avons au Québec un taux de chômage de plus de 11 % ».

Quoi qu'il en soit, les jardiniers maraîchers offrent leurs produits à la clientèle des villes, notamment par le truchement d'une campagne de promotion dans les stations de métro et sur les panneaux publicitaires des autobus à Montréal et à Québec. M. Spingola soutient que les grandes chaînes alimentaires collaborent bien pour mettre sur leurs tablettes les produits québécois.

Par ailleurs, outre les membres de cette association, il existe au Québec une foule de plus petits producteurs, 4325 selon les chiffres fournis par l'Union des producteurs agricoles dans un mémoire préparé pour le Tribunal du commerce extérieur. On y souligne que le secteur des fruits et légumes est jeune, dynamique et soumis à une demande croissante.

Dans une étude faite par le groupe-conseil Cooper & Lybrand pour le compte de la Fédération des producteurs et l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec, on mentionne que le prix payé pour le haricot, le maïs et le pois par les transformateurs québécois est avantageux comparé à celui payé par les Américains, bien qu'il y ait ici le désavantage de coûts d'emballage et de main-d'œuvre plus élevés. Il existe tout de même une grande fragilité découlant surtout des variables macro-économiques qui échappent totalement au contrôle des producteurs.

Petro-Canada s'enrichit de 520 millions \$

CALGARY (PC) — Petro-Canada s'est enrichie de plus de 520 millions \$, hier, lorsque le président William Hopper a accepté un chèque représentant le montant des ventes de quelque 42 millions d'actions ordinaires (13 \$ chacune) de Dominion Securities, le grand syndicat de garantie chargé de cette vente auprès du public.

La remise s'est faite aussitôt qu'a pris fin la période des ventes d'actions de la société de la Couronne.

Présent à cette cérémonie, le ministre d'État à la Privatisation, M. John McDermod, s'est déclaré heureux des résultats de cette première étape de la privatisation de Petro-Canada. « La décision du gouvernement d'offrir au grand public des actions de Petro-Canada, afin que la société d'État poursuive ses activi-

tés, a été largement accueillie par la population », a dit le ministre.

Vingt pour cent des actions offertes au public avaient été réservées aux investisseurs étrangers.

L'argent qu'a ainsi ramassé Dominion Securities est bienvenue chez Petro-Canada car la société d'État jouait sous une dette à long terme de 1,5 milliard \$ en même temps qu'elle faisait face à des dettes à court terme de l'ordre de 840 millions \$.

Lors du premier trimestre du présent exercice, Petro-Canada a enregistré un déficit de 52 millions \$.

Depuis 1989, la société d'État a entrepris un vaste plan de restructuration, débouchant près de 20 % de son personnel et vendant pour des centaines de millions les filiales moins rentables.

Petro-Canada possède encore 7,3 milliards \$ d'actifs, mais a besoin d'argent comptant pour financer ses engagements d'exploration et de développement, le plus important de ceux-ci étant le développement du projet Hibernia, d'une valeur de 5,2 milliards \$, au large de Terre-Neuve.

La plupart des analystes financiers estiment que le montant de 13 \$ l'action ordinaire vaut ce prix, mais ils ne sont pas certains que les investisseurs vont faire des profits.

La semaine dernière, les actions de Petro-Canada sur les parquets boursiers de Toronto, Montréal et Vancouver ont connu une légère fluctuation à 13 \$.

Petro-Canada a été créée il y a 15 ans par le gouvernement fédéral afin d'assurer une sécurité à l'industrie pétrolière canadienne.

Le chômage devrait rester stable dans la zone OCDE

PARIS (Reuter) — La reprise économique désormais imminente dans les pays industrialisés sera trop faible pour faire baisser le taux de chômage, mais les gouvernements ne devraient pas céder à la tentation d'y remédier en relâchant trop leurs politiques fiscales et monétaires, a déclaré hier l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Quatre millions de personnes perdront encore leur emploi du fait du ralentissement actuel, portant le taux de chômage déjà « élevé » dans les 24 pays de l'OCDE de 6 à 7 %, soulignent les dernières *Perspectives économiques* de l'OCDE.

Le rapport adopte un ton mesuré pour annoncer une reprise dont les économistes pensent déjà qu'elle sera moins vigoureuse que les précédentes.

Après un maigre 0,3 % au premier semestre de cette année, le taux moyen de croissance dans l'OCDE pourrait atteindre 2,9 % en 1992, mais le taux de chômage resterait obstinément à 7 % dans l'ensemble de la zone, et à 9 % en Europe.

« La modeste reprise de l'activité économique envisagée serait probablement suffisante pour stabiliser le taux de chômage, mais pas pour le faire baisser; à la fin de 1992, il pourrait encore atteindre 7 % sur l'ensemble de la zone. »

Ceux-ci lancent cependant une mise en garde contre toute tentation de laxisme monétaire pour encourager la reprise.

« Les possibilités de recul du chômage sans recrudescence de l'inflation semblent limitées, à moins de progrès importants dans les réformes structurelles permettant d'améliorer le fonctionnement des marchés du travail. »

La rigueur devrait également être de mise en matière de politique budgétaire, où le processus d'assainissement « connaît un certain ralentissement (...) ». Compte tenu des tensions qui s'annoncent sur l'épargne mondiale, il devient d'autant plus important de réduire la ponction du secteur public sur l'épargne dans l'ensemble de la zone de l'OCDE.

« La persistance de déficits très marqués aux États-Unis, en Italie et au Canada, montrent qu'il faut redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs fixés. »

Remédier au chômage ne sera pas une tâche facile, a souligné David Henderson, économiste principal de l'OCDE. « Il faudra d'importantes réformes structurelles, qui (...) aideront les économies à mieux fonctionner ».

L'OCDE recommande à ce sujet un certain nombre de mesures qui ont la faveur des économistes, mais qui peuvent être explosives sur le plan politique.

Elle suggère notamment de limiter les programmes qui prolongent la dépendance et diminuent la motivation dans la recherche d'un emploi, (allocations chômage par exemple), et de modérer les revendications salariales qui réduisent les créations d'emplois.

L'OCDE recommande également de porter une attention renouvelée à la formation et au recyclage « de larges secteurs de la main-d'œuvre dont les qualifications sont inadéquates ou deviennent obsolètes ».

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1837.94 — 13.14
TSE-300	3479.07 — 14.55
Dow Jones	2934.70 — 38.02
Dollar canadien (US Cents)	87.54 Sans changement
Or (New York-US\$)	370.20 + 2.30

(PC)

BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés: pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 23 août 1991 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 juillet 1991 comme il suit:

- Dividende n° 42 d'un montant de \$0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1.88, série A;
- Dividende n° 33 d'un montant de \$0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1.45, série B;
- Dividende n° 29 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série C, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
- Dividende n° 29 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série D, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions; et
- Dividende n° 416 d'un montant de \$0.29 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions ordinaires et les détenteurs d'actions privilégiées des catégories mentionnées ci-dessus, sauf les détenteurs d'actions de la catégorie mentionnée au paragraphe 4, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions ordinaires de la Banque au lieu d'en espèces conformément au régime de dividendes actions et d'achat d'actions de la Banque.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes n° 64, 65 et 66 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E de cette Banque ont été déclarés pour les mois d'août, septembre et octobre 1991 et qu'ils seront payables les 12 septembre, 11 octobre et 12 novembre 1991, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 30 août, 30 septembre et 31 octobre 1991, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de la Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 31 juillet 1991 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 juillet 1991 comme il suit:

- Dividende n° 8 d'un montant de \$0.5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F; et
- Dividende n° 8 d'un montant de \$0.53125 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série G.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire
Jane E. Lawson
Montréal, le 11 juin 1991

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Le cartel de la drogue de Medellín rend les armes

BOGOTA (AFP) — Le groupe des Extradables, bras armé du cartel de la drogue de Medellín dirigé par Pablo Escobar — qui s'est rendu à la justice colombienne le 19 juin dernier —, a annoncé hier sa dissolution et la démobilisation de son appareil militaire.

Dans un communiqué en sept points, les Extradables expliquent notamment que leur dissolution fait suite à la décision de l'Assemblée nationale constituante de rendre inconstitutionnelle l'extradition des Colombiens. Cette disposition entrera en vigueur vendredi à 00h00.

L'organisation basée à Medellín (500 km au nord-ouest de Bogota) et considérée comme responsable de plusieurs attentats meurtriers en Colombie ces deux dernières années, avait pris le nom de groupe des Extradables au moment où elle avait déclaré une « guerre totale » au gouvernement colombien qui prétendait livrer à Washington les trafiquants réclamés par la justice américaine.

Bogota a extradé aux États-Unis 46 Colombiens liés au trafic de cocaïne en 12 ans.

Le numéro un colombien de la drogue, Pablo Escobar, est interné depuis le 19 juin dernier à la prison de haute sécurité d'Envigado (500 km au nord-ouest de Bogota), aux côtés d'autres chefs du cartel de Medellín.

Dans leur communiqué, les Extradables déclarent: « Nous mettons fin à toutes les actions contre ceux que nous considérons comme nos ennemis à cause de la question de l'extradition ». Ils reconnaissent par ailleurs que leur décision, pas plus que la reddition d'Escobar, ne signifient « la fin du trafic de drogue, puisque le trafic a de nombreuses ramifications dans plusieurs pays ».

Les Extradables dénoncent par ailleurs dans leur communiqué le soutien qu'apportent selon eux « quelques hauts responsables de la police nationale colombienne » au cartel rival de Cali.

Selon ce communiqué « l'assassinat de plusieurs candidats aux élections présidentielles » en 1990 doit être attribué à l'organisation de trafiquants dirigée par les frères Gilberto et Miguel Rodríguez Orejuela, basée à Cali. Enfin, le communiqué accuse le cartel de Cali de la mort de centaines de personnes « dont les corps ont été jetés dans les eaux du fleuve Cauca, à Cali ».

Le communiqué des Extradables porte l'emblème de trois hommes enchaînés et leur slogan traditionnel: « Plutôt une tombe en Colombie qu'une cellule aux États-Unis ».

Washington s'était félicité de la reddition de Pablo Escobar, mais le porte-parole du département d'État, M. Richard Boucher, avait déclaré le 20 juin: « Nous considérons l'extradition comme un outil dans notre lutte bilatérale contre le trafic. Nous regrettons la décision de l'Assemblée (colombienne) qui interdit l'extradition et nous retire cet outil ».



PHOTO AP

Des secouristes récupèrent les corps de deux Palestiniens tués par les bombardements de l'armée libanaise, hier, à Sidon, un camp de réfugiés.

L'OLP est prise en souricière par l'armée libanaise à Saïda

SAÏDA (AP) — L'armée libanaise a poursuivi hier l'encerclement des fedayin palestiniens dans le sud du pays, autour de Saïda. Depuis le déclenchement lundi de l'offensive libanaise pour restaurer l'autorité du gouvernement sur la région, les combats ont fait au moins 25 morts.

Face à cette situation, le chef de l'OLP Yasser Arafat avait lancé mardi soir un appel à des pays arabes « pour faire cesser le nouveau massacre des Palestiniens » au Liban-Sud.

L'armée libanaise a utilisé hier matin des fusées éclairantes pour poursuivre son opération contre les poches de résistance palestinienne dans le secteur de Saïda. Des rafales d'armes automatiques et des tirs de mortier retentissaient dans les collines autour des camps de réfugiés de Mieh Mieh et d'Ain Heloueh.

La veille, neuf heures de combats avaient fait 25 morts (20 combattants palestiniens, deux officiers libanais et trois civils palestiniens), selon un bilan établi par la police libanaise. On comptait plus de 60 blessés dont 35 fedayins, 17 soldats libanais et une petite dizaine de civils. Plusieurs dizaines de Palestiniens ont encore été arrêtés mercredi, ce qui porte à plus de 300 le nombre des arrestations depuis le début de l'opération.

En visite à Alger, M. Arafat a de-

mandé mardi soir l'aide de la Libye, de la Syrie et de l'Égypte « pour faire cesser le nouveau massacre des Palestiniens » au Liban-Sud. Il a ajouté que l'Algérie avait accepté de servir de médiateur dans l'instauration d'un dialogue avec le gouvernement libanais.

« L'OLP s'engage à respecter la souveraineté, la sécurité et la stabilité du Liban ainsi que son droit légitime à déployer ses forces sur la totalité de son territoire y compris sur la zone tampon occupée par Israël », a déclaré M. Arafat.

Le chef de l'OLP a estimé que la souveraineté du Liban n'était pas incompatible avec la nécessité pour les Libanais de garder leurs armes. Il souhaite en effet que ses militants puissent conserver des moyens de défense et d'attaque contre Israël.

L'armée a resserré l'étau autour des deux camps de réfugiés. Elle a multiplié barrages et postes de contrôle sur toutes les voies d'accès aux camps qui, outre leur population de 60 000 réfugiés palestiniens, abritent 5000 combattants de l'OLP qui se sont repliés dans ces réduits après leur échec de mardi devant l'armée.

L'armée libanaise, qui compte 40 000 hommes, en a engagés 10 000 dans cette opération, la première de cette envergure conduite dans le sud du pays depuis le début de la guerre civile voilà plus de 16 ans.

dent de l'Algérie », a estimé un diplomate en poste à Tunis.

Les dirigeants marocains et tunisiens suivaient de très près les efforts du président Chadli d'organiser des élections libres en Algérie. Elles auraient constitué la première expérience réelle de multipartisme dans la région.

Mais les violentes manifestations organisées par le FIS ont conduit le président Chadli à décréter l'état de siège le 5 juin et à reporter les élections prévues le 27 juin.

Le quotidien indépendant tunisien *Le Temps* se félicitait hier de la « réaction énergique des autorités algériennes » contre le FIS que le journal accuse de vouloir « imposer ses vues par la violence, une tentative de déstabilisation et de complot armé ».

« La fermeté avec laquelle les autorités algériennes ont pris la situation en main ne laisse aucun doute sur leur détermination à persévérer dans cette voie en évitant toute dérive du processus démocratique », ajoute *Le Temps*.

En janvier 1990, le Maroc a également interdit son mouvement intégriste, Al-Adl wal Ihsan, et condamné six de ses dirigeants à deux ans de prison.

liste provisoire de 113 candidats pour les 55 postes du Comité National Exécutif (NEC) qui seront à pourvoir par les quelques 2.000 délégués réunis jusqu'à samedi à l'université de Durban-Westville. Le nouveau NEC comprendra au total 90 membres (contre 36 actuellement).

Comme prévu, Nelson Mandela, 72 ans, leader « de facto » du mouvement, mais qui n'est que vice-président, est le seul à avoir été nommé pour le poste de président, que son ami Oliver Tambo (73 ans) abandonnera pour raisons de santé.

Walter Sisulu, 79 ans, ami et mentor de Nelson Mandela, avec qui il passa plus de 25 ans en prison, apparaît comme son successeur quasi-certain au poste de vice-président, où il n'aura que deux rivaux.

Les pourparlers de paix en Irlande du Nord échouent

BELFAST (Reuter) — Après dix semaines de négociations infructueuses, le gouvernement britannique a reconnu hier l'échec de sa dernière initiative de paix pour l'Irlande du Nord.

Dans un communiqué, le secrétaire à l'Irlande du Nord, Peter Brooke, exprime l'espoir de réunir en temps voulu « des conditions dans lesquelles pourront s'engager de nouvelles discussions ».

Les pourparlers de paix, que Peter Brooke avait préparés avec la plus grande difficulté pendant 14 mois, ont regroupé des hommes politiques britanniques et irlandais ainsi que des catholiques et des protestants d'Ulster.

Mais ils se sont vite enlisés dans les querelles de procédure. Selon des sources politiques, Peter Brooke préférait les voir s'achever clairement plutôt que de les laisser se dégrader en récriminations qui auraient rendu toute relance impossible.

« Le secrétaire et les dirigeants de parti sont convenus que les entretiens avaient été utiles et avaient donné lieu à un dialogue authentique », dit un communiqué de son ministère. Mais tous les participants ont aussi jugé difficile d'en venir à des propositions précises dans le dé-

lai imparti aux négociations.

Il s'agissait de la première tentative sérieuse pour négocier une formule de paix dans la province depuis 17 ans. La campagne d'attentats nationalistes de l'IRA contre la présence britannique a fait quelque 3000 morts en 20 ans.

Peter Brooke devait annoncer officiellement la fin des pourparlers mercredi au parlement britannique.

Le ministre, qui s'est concilié le respect de toutes les parties, les avait mises en présence au prix de négociations acharnées, souvent menées « sur le fil du rasoir ».

Depuis l'ouverture des discussions le 30 avril dernier, il avait usé de tactiques périlleuses pour surmonter des différends relatifs au lieu des pourparlers et au choix d'une personnalité indépendante pour la présidence des débats.

Le dernier obstacle à franchir était une rencontre fixée au 16 juillet entre Peter Brooke et le ministre irlandais des Affaires étrangères, Gerry Collins, dans le cadre de la conférence anglo-irlandaise — où Londres et Belfast se consultent au sujet de l'Irlande du Nord.

Les unionistes protestants, qui insistent pour que la province reste sous administration britannique,

avaient exigé l'annulation de cette rencontre. Mais l'Irlande et la Grande-Bretagne s'y étaient refusées.

Peter Brooke a brièvement reçu mercredi les principaux dirigeants politiques de la province au château de Stormont (Belfast), siège de l'ex-parlement nord-irlandais.

Parmi eux figuraient les unionistes James Molyneux et Ian Paisley, le nationaliste modéré John Hume, chef du Parti social-démocrate et travailliste, ainsi que John Alderdice, dirigeant du Parti de l'Alliance (interconfessionnel).

Le Sinn Féin, aile politique de l'IRA, avait été exclu des négociations en raison de son refus de renoncer à la violence.

A Londres, un responsable du gouvernement a clairement indiqué que les efforts visant à mettre fin au conflit allaient se poursuivre: « C'est un problème qui n'a jamais été facile à résoudre et nous continuerons de nous y essayer ».

« Certains contacts ont pu être établis », a-t-il ajouté.

Le Parti unioniste démocratique du pasteur Paisley a imputé l'échec des pourparlers à Londres et à Dublin, affirmant que la République d'Irlande avait « saboté » l'initiative.

Élections le 27 octobre en Pologne

VARSOVIE (Reuter) — Le président Lech Walesa a décidé hier d'organiser les premières élections législatives en Pologne le 27 octobre, a annoncé un de ses principaux conseillers, Andrzej Gliniecki.

« Les élections auront lieu le 27 octobre », a déclaré Andrzej Gliniecki, chef des affaires juridiques à la présidence polonaise.

Il a précisé que Lech Walesa, actuellement en visite en Belgique et au siège de l'OTAN, avait signé là-bas un document convoquant des élections pour la désignation des deux chambres du Parlement, le Sejm (chambre basse) et le Sénat.

Après des mois de bataille parlementaire avec le Sejm, dominé à 65 pour cent par les anciens communis-

tes et leurs alliés, Lech Walesa a ouvert la voie des élections en signant lundi une loi électorale que lui-même avait contesté.

Le Sejm avait passé outre à un premier veto présidentiel au projet de loi adopté par les députés.

La Chambre a ainsi contraint le chef de l'État polonais à signer la loi. Lech Walesa a cependant annoncé qu'il chercherait par la suite à amender ce texte qui, selon lui, aboutira à l'élection d'un parlement faible et fragmenté au lieu de dégager des majorités solides et stables.

Cette loi prévoit un scrutin à la proportionnelle.

Andrzej Gliniecki a précisé que le dépôt d'amendements ne modifierait pas la date des élections qui, selon la

constitution, doivent avoir lieu avant la fin octobre.

Le Sejm a passé plus d'un an à débattre de la loi électorale. En février dernier, Lech Walesa avait proposé un projet favorisant la constitution de majorités stables.

Mais les députés ont rejeté ce texte et la proposition du président d'organiser les élections en mai, plusieurs d'entre eux ayant accusé alors le chef de l'État de vouloir non pas améliorer la loi mais retarder les élections ou instaurer une dictature.

Avant de perdre la bataille au parlement, Lech Walesa avait menacé de le dissoudre. La tempête politique que cette menace avait provoquée l'a contraint à faire machine-arrière.

La privatisation en Russie sera plus radicale que le prévoit la loi

MOSCOU (Reuter) — Le Parlement de la Fédération de Russie a adopté hier des lois sur la privatisation plus radicales que celles votées il y a deux jours par le Parlement soviétique.

« Tous les Russes deviendront propriétaires », écrit l'agence russe, qui décrit ces lois comme un pas important vers l'économie de marché.

« Les entreprises municipales et d'État, les ateliers individuels, les industries, seront privatisés. La priorité pour acheter les actions sera donnée à ceux qui travaillent dans les entreprises », ajoute l'agence.

L'agence Tass donne des extraits de ces lois. Elles stipulent notamment que la Russie commencera à émettre l'an prochain des bons grâce auxquels la population de la fédération pourra acheter des propriétés d'État ou créer des entreprises.

Les propriétés d'État seront vendues aux enchères et le marché des actions sera libre. Les salariés des entreprises pourront les acquérir à 70 % de leur valeur.

Le Parlement soviétique a adopté lundi un projet de loi sur la dénationalisation de l'économie qui permet à l'État ou aux collectivités de conserver une partie importante de l'ap-

pareil productif.

Le Parlement, dominé par les conservateurs, a estimé dans le texte voté qu'il était essentiel de céder les entreprises d'État en priorité aux mouvements collectifs ou associatifs, au détriment du privé.

Les conservateurs ont également obtenu que plusieurs secteurs de l'économie considérés comme stratégiques échappent à cette dénationalisation, qui ne ressemble que d'assez loin à une privatisation classique.

L'adoption de cette loi ne représente pas moins la fin du monopole d'État sur l'économie.

L'ONU retire ses inspecteurs d'Irak

NATIONS UNIES (Reuter) — Les Nations unies ont rappelé hier leurs experts de l'ONU chargés d'inspecter les sites et matériels nucléaires de l'Irak. Mais une autre mission pourrait se rendre à Bagdad ce week-end, a-t-on déclaré de source proche de l'Organisation.

De source proche de la Commission de l'ONU chargée du démantèlement des armes irakiennes de destruction massive, on a démenti une information diffusée à Reuter selon laquelle toutes les inspections nucléaires étaient suspendues.

La deuxième équipe d'inspecteurs de l'ONU se rendra probablement dimanche en Irak, a-t-on ajouté, mais sa mission fait l'objet de discussions entre les membres de la commission et le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar.

Le Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-on précisé de source diplomatique, se réunira vendredi pour entendre un rapport de la première mission envoyée en Irak et discuter des moyens de contraindre Bagdad de donner aux équipes de l'ONU un accès sans restriction à ses installations.

Chevarnadze quitte le PCUS

LONDRES (Reuter) — L'ancien chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevarnadze, qui a annoncé la formation d'un nouveau parti démocratique, a fait savoir qu'il quittait le Parti communiste, a rapporté hier la télévision de la Fédération de Russie.

L'ancien ministre a écrit au secrétaire du PCUS chargé des questions disciplinaires pour l'informer de sa décision, a ajouté la télévision, captée par la BBC.

Une délégation d'experts de l'ONU a quitté Bagdad mercredi sans avoir eu accès à un équipement soupçonné de faire partie d'un programme secret de mise au point d'armes nucléaires.

« Je pense que le secrétaire général (Javier Perez de Cuellar) a senti qu'ils n'arrivaient à rien », a commenté un diplomate.

Un des trois membres de la mission, Rolf Ekeus, chef de la commission des Nations unies créée pour procéder à l'élimination des armes

irakiennes de destruction massive, dans le cadre du cessez-le-feu dans la guerre du Golfe, rencontrera aujourd'hui le secrétaire général de l'ONU, à Genève.

Rolf Ekeus est ensuite attendu à New York pour rencontrer vendredi les membres du Conseil de sécurité.

Les incidents qui ont entravé les inspections ont amené les États-Unis à évoquer la possibilité d'une intervention militaire. Mais le Conseil de sécurité ne devrait pas aller aussi loin.

L'ANC s'autocritique en règle

DURBAN (AFP) — Le Congrès National African (ANC) a procédé hier à Durban à une autocritique en règle des carences et défauts qui ont freiné sa progression, notamment dans les secteurs blancs, indiens et métis de la population sud-africaine, admettant que l'une des raisons était « son alliance avec le Parti communiste ».

En outre, la conférence a entamé le processus d'élection des futurs leaders du mouvement, en dressant une

liste provisoire de 113 candidats pour les 55 postes du Comité National Exécutif (NEC) qui seront à pourvoir par les quelques 2.000 délégués réunis jusqu'à samedi à l'université de Durban-Westville. Le nouveau NEC comprendra au total 90 membres (contre 36 actuellement).

Comme prévu, Nelson Mandela, 72 ans, leader « de facto » du mouvement, mais qui n'est que vice-président, est le seul à avoir été nommé pour le poste de président, que son ami Oliver Tambo (73 ans) abandonnera pour raisons de santé.

Walter Sisulu, 79 ans, ami et mentor de Nelson Mandela, avec qui il passa plus de 25 ans en prison, apparaît comme son successeur quasi-certain au poste de vice-président, où il n'aura que deux rivaux.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

VOLVO
VOLVO
VOLVO

1991 VOLVO 740

LOCATION POUR SEULEMENT

333³³\$ / mois*

*Location bail 36 mois, 6500\$ comptant ou échange équivalent. Taxes et peinture métallisée en sus. Client doit prendre livraison avant fin de juin 1991.

Hâtez-vous!

LOCATION 737-6666 VENTE

5055, rue Paré (à l'est de Décarie)

SERVICE Sup-town VOLVO

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Terminator 2* mer. jeu. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Problem Child 2* mer. jeu. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 50 III: *City Slickers* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 IV: *Back Draft* mer. jeu. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30

BERRI I: (849-3456) — *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 30 II: *Ma blonde, ma mère et moi* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 III: *Pompiers en alerte* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 30 IV: *Madonna* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 40 V: *Fais de l'air Fred* 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Back Draft* 7 h, 9 h 35 II: *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 20

BROSSARD I: (849-3456) — *Dying Young* mer.

jeu. 2 h 30, 7 h 10, 9 h 30 II: *City Slickers* mer. jeu. 2 h 30, 7 h, 9 h 30 III: *Pompiers en alerte* mer. jeu. 2 h 30, 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Ma blonde, ma mère et moi* mer. jeu. 2 h 20, 7 h 45, 9 h 35 2: *Back Draft* mer. jeu. 2 h, 7 h, 9 h 30 3: *Dying Young* mer. jeu. 2 h 10, 7 h 25, 9 h 40 4: *City Slickers* mer. jeu. 2 h 15, 7 h, 9 h 20 5: *Problem Child 2* mer. jeu. 2 h 25, 7 h, 9 h 05 6: *Madonna* mer. jeu. 2 h 05, 7 h 10, 9 h 35

CENTRE EATON 1: MII — *Naked Gun 2½* 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h 2: *Naked Gun 2½* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15 3: *Thelma et Louise* 12 h 25, 3 h 10, 6 h 25, 9 h 10 4: *The Terminator 2* mer. jeu. 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h

30 — 5: *Robin Hood Prince of Thieves* mer. jeu. 12 h, 3 h, 6 h, 9 h — 6: *Le rocketeer* 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Problem Child 2* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 2: *Queen's Logic* mer. jeu. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25 3: *A Rage in Harlem* 2 h 05, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *L'agent fait la farce, l'odeur de la peur* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 2: *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. 1 h, 2 h 45, 4 h 30 — 4: *City Slickers* mer. jeu. 2 h 15, 7 h, 9 h 20 5: *Comment ça va Bob* 1 h, 7 h — *Le rocketeer* mer. jeu. 1 h 20, 3 h 30, 7 h, 9 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) — *Round Midnight* 12 h, 7 h — *The Krays* 4 h 30, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Problem Child 2* mer. jeu. 2 h, 7 h 15, 9 h 30 2: *A Rage in Harlem* mer. jeu. 2 h, 7 h 15, 9 h 30 3: *Back Draft* mer. jeu. 2 h, 7 h, 9 h 30 4: *City Slickers* mer. jeu. 2 h, 7 h 05, 9 h 25 5: *Dying Young* mer. jeu. 2 h 15, 7 h, 9 h 30, 6: *Jungle Fever* mer. jeu. 2 h, 7 h, 9 h 25

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Festival international de jazz de Montréal: Benny Carter: Symphony in Riffs* 22 h. (28 juin au 7 juillet)

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h, 9 h 2: *Robin Hood Prince of Thieves* 6 h 30, 9 h 25

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Back Draft* 1 h 05, 4 h, 7 h 05, 9 h 35 2: *Palombella Rossa* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 III: *City Slickers* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 IV: *Jungle Fever* 1 h, 4 h 05, 7 h, 9 h 30 V: *Il danse avec les loups* 1 h 15, 5 h, 8 h 30 VI: *Le silence des agneaux* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 35 VII: *Un balser avant de mourir* ven. au mar. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20 — *Problem Child 2* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, VIII: *Dying Young* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20 IX: *Impromptu* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Palombella Rossa* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 II: *Gaspard et Robinson* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 III: *Milena* 2 h, 5 h 10, 8 h 10, 10 h 40 IV: *Hal-laouine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (883-8229)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878)

CRÉMAZIE: (849-3456) — *La gloire de mon père* 7 h — *Le château de ma mère* 9 h 05

DAUPHIN I: (849-3456) — *Il danse avec les loups* 8 h 11: *L'évêlé* 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — *Dying Young* 7 h, 9 h 25 2: *City Slickers* 7 h 15, 9 h 35

DORVAL I: (631-8586) — *The Terminator 2* mer. jeu. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20 II: *Thelma et Louise* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20 III: *The Rocketeer* mer. jeu. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35 IV: *What About Bob* mer. jeu. 2 h 45, 4 h 55, 9 h 15 — *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* mer. jeu. 12 h 30, 7 h 15

DU PARC 1: (844-9470) — *The Terminator 2* mer. jeu. 6 h 30, 9 h 15 2: *The Rocketeer* 7 h 20, 9 h 40 3: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* mer. jeu. 7 h, 9 h 10

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — 2: *Le rocketeer* 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 II: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — *Dying Young* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45 2: *City Slickers* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 20 3: *Jungle Fever* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 35 4: *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *The Terminator 2* mer. jeu. 12 h 15, 3 h, 6 h 15, 9 h 30 2: *Robin Hood Prince of Thieves* mer. jeu. 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 3: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — *L'eau et les hommes* également Expotex L'homme ce drôle d'animal tous les jours de 9 h 45 à 21 h 30, version anglaise à 11 h 45, 17 h 45, 20 h 45

IMPERIAL: (288-7102) — *The rocketeer* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20

LAVAL: (688-7776) — 1: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h — 2: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 40 — 3: *Merci la vie* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 — 4: *The Terminator 2* mer. jeu. 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 — 5: *The Terminator 2* mer. jeu. 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 6: *Amoureux fou* mer. jeu. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30 7: *The Rocketeer* mer. jeu. 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 8: *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 — 9: *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 — 10: *The rocketeer* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 — 11: *Comment ça va Bob* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 05, 9 h — 12: *Thelma et Louise* 1 h 10, 4 h, 6 h 50, 9 h 15

LAVAL 2000 1: (849-3456) — *Pompiers en alerte* mer. jeu. 2 h 35, 7 h, 9 h 35 2: *Robin des Bois, prince des voleurs* mer. jeu. 2 h 30, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S I: (861-7437) — *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 II: *What About Bob* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Soapdish* 12 h 35, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 35 IV: *Paris Trout* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 20 V: *Roaming with the Wind* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h 05

OUIMETSCOPE: (525-8600) —

OUTREMOYNT: (273-0437) — *Henry et June* 8 h 45 — *Rèves* 9 h 30

PALACE 1: — *The Terminator 2* mer. jeu. 12 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10 II: *Thelma et Louise* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 05 III: *Green Card* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 IV: *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* mer. jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25 V: *Lionheart* 12 h, 3 h 45, 7 h — *Out for Justice* 2 h, 5 h 45, 9 h 15 7: *Jours tranquilles à Clitichy* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

PARADIS I: (849-3456) — *Pompiers en alerte* 7 h, 9 h 30 II: *Robin des Bois, prince des voleurs* 7 h 15, 9 h 45 III: *Justice sauvage* 7 h 15, 9 h 15

PARISIEN I: (866-3856) — *La discrète* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 II: *Le mari de la colifeuse* 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Amoureux fou* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25 IV: *L'agent fait la farce, l'odeur de la peur* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 V: *Cyrano Bergerac* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 15 VI: *Merci la vie* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 15 7: *Jours tranquilles à Clitichy* 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Back Draft* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35 11: *Problem Child 2* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, III: *Dice Rules* mer. jeu. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — *Robin des Bois, prince des voleurs* mer. jeu. 2 h 30, 6 h 30, 9 h 20 2: *Ma blonde, ma mère et moi* mer. jeu. 2 h 30, 7 h 15, 9 h 30

QUARTIER LATIN: MII — *Journées du cinéma africain* 7 h, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *Le ringard Cowboys Go America* 19 h 15 — *Santa Sangre* 21 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 II: *The Terminator 2* mer. jeu. 1 h, 3 h, 4 h 30, 6 h 30, 9 h 15 III: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Amoureux fou* 12 h 45, 2 h 45, 5 h 55, 7 h 15, 9 h 35 V: *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 VI: *Le*

rocketeer mer. jeu. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h, 9 h 20

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIERE: (661-8575) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 2 21 h 05 — *Ding et Dong* 19 h 15

CINÉMA LIDO: — *Pompiers en alerte* ven. au jeu. 13 h, 19 h 30, 21 h — *L'agent fait la farce 2½* 13 h, 19 h 15, 21 h — *Robin des Bois* dim. au jeu. 13 h, 19 h 30 — *Amoureux fou* 13 h, 19 h, 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — ven. au jeu. *Robin des Bois* 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45 — mer. jeu. *Hal-laouine* 12 h 30, 17 h 30 — *Love-moi* 13 h, 17 h 15 — *Le Parrain* 31 h 30, 21 h 35 — *Lignes interdites* 15 h, 21 h 15 — *Lieu de...* 19 h 15 — *Fé-nêtre sur Pacifique* 19 h 30

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Le rocketeer* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15 — 2: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — 3: *Thelma et Louise* fr. 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05 — 4: *Amoureux fou* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — 5: *Mes deux vies* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — 6: *Comment ça va Bob* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Robin des Bois* 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — *Les déshérités* 14 h, 16 h 30, 19 h 35, 21 h 50 — *Fais de l'air Fred* 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 35, 21 h 50 — *Le silence des agneaux* 13 h 10, 15 h 45, 17 h, 21 h 45 — *Il danse avec les loups* 12 h 20, 16 h, 20 h — *Ma blonde, ma mère et moi* 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 35 — *Pompiers en alerte* 13 h, 15 h 50, 19 h, 21 h 40 — *Madonna* 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 45

LE PARIS: (694-0891) — *Dying Young* 19 h, 21 h 15 — *Justice sauvage* 19 h 05, 21 h — *Un balser avant de mourir* ven. au jeu. 19 h 30, 21 h 30

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Les nuits avec mon ennemi* lun. mar. 6 h 45, 9 h 10 — 2: *The Rocketeer* mer. jeu. 6 h 30, 9 h 11: *La gloire de mon père* 7 h — *Le château de ma mère* 9 h 10

STE-FOY 1: (656-0592) — *Robin Hood, Prince of Thieves* ven. au mar. 12 h 45, 3 h 30, 15 h, 9 h — *The Terminator 2* mar. 10 h 30, mer. jeu. 12 h 40, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 05 2: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30 — 3: *The Rocketeer* mer. 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10 — *Robin Hood Prince of Thieves* mer. jeu. 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h

hommes » de Yves E. Arnau, m. en s. Claude Colbert, mar. au ven. 20h30, sam. à 21h.

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867 chemin St-Pierre, Terrebonne (492-4777) — « La mandragore » de Jean-Pierre Ronfard, du 14 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616) — « Les nonnes » de Dan Goggin, adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 22 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20h30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h30 — Turning Point, jazz fusion, du 4 au 7 juillet

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Dans le cadre du Festival international de jazz, Andy Milne, le 4 juillet à 12h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal — Ernie Tollar, le 4 juillet à 23h.

BAR 2080: 2080 Clark, Montréal (285-0186) — Jazz à 21h30.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Rick and the Top Kats, les 4-5-6-7 juillet.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, 24h, mar. 20h, à 01h, mer. au ven. 18h, à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h30 — Billy Georgette, pianiste chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h30 à 19h30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.

LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 rue Le-moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Jesse Passoa, harpiste, lun. au ven. à 17h30 — Blues avec Kim Richardson et le Blue Noise Band, les 4-5-6 juillet à 22h30.

BOÎTE À CHANSON LES DEUX PIÉROTTS: 114 est St-Paul, Montréal — Le groupe Red et Alex Sohier, du 4 au 7 juillet à 20h.

BOZO BISTRO BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454) — Richard Joe Leroux, mer. au dim. à 21h.

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (526-7525) — Présentation annuelle de l'École de Comédie, dir. Louise Richer, le 4 juillet à 20h30.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Multi Jazz Ultra, le 4 juillet à 19h30.

CAFÉ VOGUE: 4216 St-Laurent, Montréal — Steve Watson Ensemble, le 4 juillet à 19h.

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (598-0887) — « Voisin-Voisins ou De l'Hilologie » de Christian Bédard, m. en s. Maryse Roberge, du 3 juillet au 31 août, mer. au ven. à 20h, sam. 19h et 22h.

CLUB DÉCADANSE: 1400 Montcalm, Montréal (521-5317) — Laymen Twist, les 11-12-13 juillet à 22h.

COMPLEXE DES JARDINS: Montréal — Midi-Jazz à 12h — Juez, le 4 juillet

EGLISE ST-PAUL DE JOLIETTE: Joliette — Dans le cadre du Festival international de l'audier, Michel Daberto, pianiste, œuvres de Schubert, Debussy, Berg et Liszt, le 4 juillet à 20h.

HÔTEL DE VILLE: 300 rue St-Charles ouest, Longueuil (646-8911) — Mange l'Ours Mange, groupe de rock alternatif, le 4 juillet à 20h30.

PLACE VILLE-MARIE: Terrasses extérieures, Montréal — Symposium international de sculpture, Matière à Musée, exposition des œuvres du 1er au 31 juillet.

RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Paul Arthur and The Shuffle Kings, le 4 juillet.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES LE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (845-7306) — « Concert » en prolongation jusqu'au 6 juillet, les sam. et dim. à 15h, sur demande les jours de semaine pour les groupes qui réservent.

LE GRAND THÉÂTRE DE ST-ADOLPHE D'HOWARD: 701 chemin du Village, St-Adolphe d'Howard (227-8256) — « Cadavre à découvrir » de Stanley Rupert, m. en s. André Montmorency, du 21 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h30.

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: 1155 rue Morel,

St-Sophie (431-2373) — « Les grands chemins » de Jean Giono, adaptation Denis Chouinard, m. en s. Ghyslain Filion, du 27 juin au 31 août à 20h.

THÉÂTRE À LA CAMPAGNE: 21,275 chemin Lakeshore

L'irrésistible attirance de Toronto sur Air Canada

Achalandage, actionnariat ou compétition, les raisons sont nombreuses pour justifier le glissement vers la Ville-Reine

Robert Dutrisac

PARTIRA, partira pas ? Depuis la privatisation d'Air Canada, Montréal appréhende le déménagement du siège social d'Air Canada pour Toronto ou, du moins, le départ pour la Ville-Reine des véritables leviers décisionnels, transformant les bureaux montréalais en coquille vide et ses cadres en prétenoms.

Prises dans le contexte d'une rationalisation draconienne, de récentes décisions font craindre le pire, comme le départ pour Toronto du centre de formation des pilotes d'Air Canada, annoncé le mois dernier. La compagnie aérienne invoque des motifs économiques, et rien que des motifs économiques : elle épargne ainsi 2 millions \$ par année. Une compression marginale si on la compare à l'énorme ponction à laquelle s'est astreinte Air Canada en octobre, une somme de 560 millions \$.

Dans la loi permettant la privatisation d'Air Canada, Ottawa exige du transporteur qu'il conserve son siège social à Montréal. Mais la loi ne définit aucunement la nature de ce siège social. On peut se reporter à la loi fédérale régissant les sociétés par actions et ce qu'on y trouve n'est guère rassurant. En vertu de la loi, une société doit tenir à son siège social ses statuts et ses règlements, les procès-verbaux des assemblées et ses registres, ses livres comptables, etc. Bref, ce n'est qu'un centre de documentation sur la compagnie accessible aux actionnaires.

Le responsable des relations publiques d'Air Canada, Denis Couture, admet que la loi, telle qu'elle est rédigée, n'exige pas que les postes décisionnels demeurent à Montréal. « À la limite, un siège social, c'est ce qu'on en fait. » Mais il ajoute, formel : Air Canada n'a aucune intention de déménager son siège social à Toronto ou ailleurs, ni d'en faire une coquille vide.

« Les activités d'un siège social peuvent se faire n'importe où, pourvu que la ville soit assez grande », précise-t-il. Dans cette optique, Montréal convient parfaitement à Air Canada. D'ailleurs, « la couverture médiatique y est meilleure qu'à Toronto », soutient M. Couture. Les médias torontois sont présents à Montréal, ce qui n'est aussi vrai pour la presse francophone à Toronto. Et les médias, c'est important pour une entreprise comme Air Canada.

Des effectifs en baisse

« Nous ne gardons pas notre siège social ici simplement pour faire plaisir à Montréal, poursuit-il. Air Canada n'a en fait aucun intérêt économique à déménager. » Relocaliser un cadre coûte cher — de 30 000 \$ à 40 000 \$ par tête de pipe — et l'époque est aux économies.

Annulée en octobre dernier, la suppression de 2900 postes — en fait 2500 postes compte tenu de diverses ententes de temps partagé et de l'acceptation des baisses de salaires par les syndicats — a eu un effet sur le siège social d'Air Canada. La haute direction est passée de 23 personnes à 15; en tout, Air Canada a éliminé

quelque 1000 postes de cadres (le même nombre qu'en 1982), ce qui n'a pas manqué de frapper le siège social montréalais. Le transporteur s'apprête à mettre à pied 400 autres cadres. Bien que les postes qui doivent être éliminés n'aient pas encore été identifiés avec précision par la compagnie, tout indique que le siège social écopera durement.

Au Québec, en 1989, Air Canada comptait 8619 employés. Lorsque les chiffres définitifs pour le présent exercice seront colligés, ce nombre sera « légèrement en bas de 8000 », affirme M. Couture. Pour l'ensemble du Canada, le transporteur emploie aujourd'hui environ 21 000 personnes, contre 23 000 à la fin de 1990. Pour l'ensemble de l'Ontario, les effectifs totalisaient 7618 personnes en début d'année.

Des activités autres qu'administratives se sont envolées pour Toronto. Ce mouvement s'est amorcé au début des années 80 et n'a donc pas de rapport avec la privatisation de la société d'État. « Nous avons assisté à l'hémorragie de la base de Dorval », rappelle Marcel Deschamps, président des Gens de l'air du Québec.

En 1988, les Gens de l'air du Québec dénonçaient le transfert à Toronto des opérations aériennes d'Air Canada, ce qui avait fait perdre à la base Mirabel-Dorval une cinquantaine de pilotes, soit 10 % de ses effectifs.

À l'époque, Air Canada contestait la version des pilotes, niant tout transfert d'activités par la voix de son porte-parole Denis Couture.

Aujourd'hui, le même porte-parole reconnaît ce geste — bien que le premier vice-président des opérations aériennes, C. H. Simpson, soit officiellement basé à Montréal. « Ce qui est plus difficile (à garder à Montréal), ce sont les activités opérationnelles », remarque-t-il.

À preuve, le déménagement du centre de formation des pilotes d'Air Canada, du moins ce qui en restait (un seul simulateur de vol sur six). Ce centre n'est pas capital quant aux emplois; il ne se compose que de 12 instructeurs et de personnel de soutien. Mais c'est en fait 12 postes hautement qualifiés. Qui plus est, c'est un centre d'envergure internationale, ouvert à d'autres élèves que ceux qui proviennent d'Air Canada, un centre dont Air Canada est d'ailleurs très fière. Selon M. Couture, des apprentis pilotes d'Air France et de lignes africaines y apprennent leur métier à cause de l'excellence de son enseignement dispensé en français ! Ces apprentis seront désormais formés en français dans la Ville-Reine.

Pour expliquer ce déménagement, la direction d'Air Canada invoque la raison suivante : la grande majorité de ses pilotes est stationnée à Toronto. « Ce n'était pas le cas il y a huit ans. Les pilotes sont à Toronto parce qu'Air Canada les a mis là », rétorque M. Deschamps. En outre, les grandes institutions d'enseignement dans le monde ne sont pas nécessairement situées dans les grands centres urbains. On n'a qu'à penser à Harvard ou au MIT établis à Boston plutôt qu'à New York, compare le président des Gens de l'air.



Toronto, la plaque tournante

De toute façon, « on met les avions là où les gens veulent aller », affirme M. Couture. En ce sens, les chiffres ne mentent pas : 22 millions de passagers transitent par l'aéroport Pearson, de Toronto, alors que seulement 9 millions passent par Dorval et Mirabel réunis. « On ne peut nier le glissement économique de Montréal vers Toronto », plaide le porte-parole.

Air Canada a d'ailleurs choisi d'établir à Toronto sa seule « plaque tournante », ce que l'on désigne en anglais par *hub*, c'est-à-dire le point central d'où partent les vols internationaux et se font les correspondances régionales vers l'étranger. Sauf exception, les seuls vols internationaux qui partent de Montréal sont remplis exclusivement d'une clientèle québécoise, et encore, depuis le début des années 80, Air Canada concentre de plus en plus ses vols internationaux à Toronto.

Évidemment, le problème insoluble des installations aéroportuaires montréalaises n'aide en rien. Dorval est un petit aéroport vétuste à vocation régionale, selon des critères nord-américains. Mirabel ? Et bien Mirabel est une aberration, un immense aéroport à peu près vide qui,

22 millions de passagers transitent annuellement par l'aéroport Pearson alors que seulement 9 millions passent par Dorval et Mirabel réunis.

à 45 minutes d'autobus de toutes les correspondances régionales (c'est-à-dire les vols vers Boston, New York, Toronto, Philadelphie, etc. que l'on prend à Dorval), ne pourra jamais servir de *hub*.

Demeurent à Montréal les centres de formation pour les agents de bord et les techniciens d'entretien d'Air Canada. Là encore, le transporteur tente de rentabiliser ces centres en y accueillant des étudiants étrangers. En outre, Air Canada conserve à Montréal son plus important atelier d'entretien au pays — c'est d'ailleurs une exigence de la loi sur la privatisation.

Les dernières compressions ont entraîné la disparition de 350 postes de mécaniciens sur les 2400 qu'emploie le centre d'entretien d'Air Ca-



Denis Couture

PHOTOS JACQUES NADEAU

nada à Dorval, précise Michel Cyr, président de l'Association internationale des machinistes d'Air Canada. La compagnie aérienne a renouvelé sa flotte qui nécessite moins d'entretien, surtout les nouveaux Airbus en raison de la technologie modulaire employée. Le centre a déjà perdu l'entretien des réactifs d'Air Canada qui reliaient les petites localités. Ce sont désormais des filiales du transporteur qui relient ces localités avec des avions à hélices, des appareils dont l'entretien, fait sur place, ne demande pas autant de sophistication. Les employés de l'atelier montréalais voudraient se voir accorder l'entretien de ces petits appareils, ce qui est parfois donné en sous-traitance. Une telle décision d'Air Canada entraînerait la création de 1000 emplois

à Montréal, selon M. Cyr.

À l'heure actuelle, Air Canada lutte pour sa survie. Résultats de la crise du Golfe, « l'automne dernier, c'était le branle-bas de combat à Air Canada », souligne M. Couture. Jadis protégée par le gouvernement fédéral, Air Canada est entrée dans le monde réel, à mille lieues des considérations régionales que les politiciens lui demandaient souvent de respecter. Entièrement privatisée, Air Canada doit plaire à sa clientèle et à ses actionnaires avant tout. Ces actionnaires en majorité sont ontariens et le patron, c'est désormais Bay Street qui ne manque pas de lui demander des comptes. Alors, Montréal dans tout cela ? « Vous savez, un transporteur aérien, ça n'a aucune allégeance », rappelle M. Couture.

Des enfants du Plateau Mont-Royal à Maliotenam

Des écoliers découvrent une autre culture

Paul Cauchon

POUR CATHERINE « les Montagnais font beaucoup de blagues et rient beaucoup. Comparés à nous, il faut toujours qu'ils se défontent et qu'ils fassent quelque chose. On ne peut presque jamais se reposer ». Mais Maxim, lui, considère qu'« Antoine (un Montagnais) est devenu mon vrai ami. Nous deux, nous portons une casquette, nous mangeons les mêmes plats et nous deux on se ronge les ongles ».

Catherine et Maxim s'envolaient le 9 juin dernier, en compagnie d'une vingtaine d'autres élèves de 3e et 4e année de l'école Arc-en-ciel du Plateau Mont-Royal, vers Maliotenam sur la Côte-Nord, pour vivre pendant une semaine chez une vingtaine de petits Montagnais de l'école Tshisheshinu.

À la fin mai, l'arrivée à Montréal de cette vingtaine de Montagnais pour une semaine d'échanges et de communications avait été largement suivie par les différents médias. Deux semaines plus tard, c'était au tour des Québécois de partir. Si les Montagnais à Montréal ont vécu une semaine remplie d'activités en tous genres, les Montréalais à Maliotenam ont, semble-t-il, pris le temps de vivre un peu plus.

Pendant plusieurs jours tout le monde s'est retrouvé dans un campement au bord de la rivière Moisie, pour la pêche au saumon. Ces Montréalais urbains ont été impressionnés par l'espace, le sens communautaire, le système interpersonnel de

communication — on entre dans les maisons sans frapper, on se sert de la nourriture (le mot « s'il-vous-plait » n'existe pas dans leur langue !).

On a pu assister également à la cuisson de la bannique, le pain traditionnel amérindien, cuit sous le feu dans le sable choisi dans la mer.

Ce projet de rencontre, initiative de parents de l'école Arc-en-ciel, voulait mettre en commun les deux cultures, en faisant vivre aux enfants l'expérience de la culture de l'autre.

« Les comportements varient toujours un peu, explique Pierre Hamel, un des parents des enfants montréalais qui accompagnaient le groupe. Par exemple, les Montagnais sont beaucoup plus physiques, ils se 'tiraillent' souvent tout comme ils nous sautent au cou pour nous embrasser. Mais fondamentalement même si les enfants ont connu leurs différences, ils ont surtout connu leurs ressemblances ».

« De retour chez eux les enfants de Maliotenam nous ont dit ne pas vraiment vouloir vivre à Montréal. Trop de buildings, trop de familles désunies, pas assez de place pour jouer... Mais plusieurs enfants montréalais nous ont avoué qu'ils aimeraient bien vivre à Maliotenam... »

Cette expérience unique aura des suites : une exposition de photos à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal cet automne, une rencontre possible entre les deux groupes en novembre pour visionner un vidéo de l'événement, et peut-être une classe neige conjointe cet hiver.



Ces enfants semblent aimer la bannique, le pain traditionnel amérindien cuit sous le feu dans le sable choisi dans la mer.

L'Heureux démissionne

Rolande Allard-Lacerte

GASTON L'HEUREUX vient de mettre un terme au contrat qui le liait avec Radio-Canada et redevient agent libre. « Une décision longuement mûrie, confie-t-il au DEVOIR. Après 25 ans de télévision, j'ai l'impression d'avoir fait le tour du jardin et j'ai l'intention de changer d'orientation professionnelle. J'ai tout plein de projets ».

Gaston L'Heureux s'accorde une

halte, « un repos pour faire le point », mais il entend rester dans le domaine de la télévision, un médium qu'il connaît et maîtrise bien et qui le passionne toujours. *L'Heureux G* ne reviendra pas à l'antenne la saison prochaine mais nous retrouverons sûrement ailleurs, autrement, son sympathique animateur.

Au cours d'une entrevue exclusive, Gaston L'Heureux nous livrera ses réflexions sur la télévision : *Entre le four à micro-ondes et le petit écran.*

TELEVISION / chronique

Entre Géants et Petit Poucet

SES BOTTES de sept lieues à peine enlevées, le Québécois avait songé enfilier ses *baskets* — ou *runnings* — pour courir à l'autre fête nationale danser derrière les jongleurs et les grosses caisses. Pas rancunier pour un écu, d'habitude, le Québécois, pourtant il se ravisa. Lundi, il a préféré soigner ses petits cors et son humiliation. A quoi bon courir les fêtes si la presse avec un très petit p le compte pour rien ? Certes, il n'est pas un géant, il le sait bien, mais de là à ce qu'on le confonde avec le Petit Poucet... De là à ce qu'on tente de l'égayer dans une forêt de jambes !

Ce qui le perturbe le plus, le Québécois... moyen, ce n'est pas de si peu compter chez les mégalomanes metteurs en scène de l'excellence, c'est de ne pas savoir sur qui compter. À part lui-même. Le plus vexant, c'est que la presse avec un tout petit p lui ait servi en éditorial, pour mémoire, la fable de la ridicule grenouille / *frog* qui voulait se faire aussi grosse que le boeuf. Il sait pourtant qu'il y a encore plus ridicule et plus pitoyable que cette fable : celle du boeuf qui veut se faire aussi petit que la grenouille ! Tout compte fait, il a de l'humour le Québécois. Il a choisi le jour du Canada comme jour national du démenagement. Ses chars allégoriques à lui, ce sont ceux où il empile ses pénates pour aller voir ailleurs si ça serait mieux, plus éclairé, plus confortable, plus vivable et moins cher. Ce sont les charrettes des condamnés à l'errance. Et à l'espérance.

Entre deux démenagements, quelques-uns ont consenti à figurer dans le portrait de famille pluri ou multiparentale tandis que d'autres, plus nombreux, ont regardé, à la télévision, en direct de la colline parlementaire, la cérémonie officielle et bilingue *Fête du Canada Day* présentée, à Radio-Canada, par Bernard Derome et Daniel Lessard. Tous deux ont souligné « la gravité de la situation : crise économique, crise constitutionnelle et crise de confiance des citoyens envers le gouvernement : crises qui se sont amplifiées depuis l'échec de l'accord du lac Meech ». C'est l'Unité nationale qui était à l'ordre du jour.

Tout compte fait, ils ont de l'humour les Québécois. C'est précisément ce premier lundi de juillet que TQS a choisi pour lancer son *Festival Mort de rire* en présentant *La cage aux folles*. Télé-Métropole a offert la conclusion de la minisérie *Le Fardeau* et Radio-Canada a accueilli les FrancoFolies, avec *Les Innocents* et *Vilain Pigouin*, depuis le Spectrum. Ces groupes *rocks* réservaient leurs plus grands succès : *Salut Salaud*, *La Brûlure indienne* et *On va tous y passer*.

J'allais oublier la participation spéciale de... Paul Personne. À *Beau et chaud* (R.-Q.), se démenaient les *Too Many Cooks*. Non mais... Honni soit qui mal y pense !

De la tragédie...

SOUS LE RÉGIME totalitaire de Staline, 7 millions de personnes, hommes, femmes, enfants ont été réduits à la famine; des familles



Rolande ALLARD-LACERTE

entières ont été déportées et tuées. Victimes et bourreaux racontent les atrocités de « l'histoire d'un des crimes les plus infamants du XXe siècle : une société qui anéanti sa propre paysannerie ».

Les témoignages de plusieurs vieillards qui ont survécu à ce véritable génocide sont bouleversants. Les visages sont ravagés, souffrants, une vie ne suffit pas à effacer de la mémoire tant d'horreurs. « Les pauvres hériteront de tout » avait pourtant promis Lénine. Les deux autres volets de cet exceptionnel documentaire, *La main de Staline*, seront présentés les lundis 8 et 15 juillet, 19 h 30 à *Télé-objectif* (TV5).

... à la comédie.

LA JALOUSIE, de Sacha Guitry (TV5), a pris du ventre et de la bouteille. Albert Blondel, le mari, arrive chez lui avec un léger retard pour s'être offert, en guise d'apéritif ou amuse-gueule, une « aventure galante » avant le dîner. Ciel ! il est 8 heures, que lui faudra-t-il inventer pour s'expliquer devant Marthe, sa femme ?

Daniel Gélin, le mari trompeur, (et bientôt trompé) se perd en longs monologues intérieurs — si intérieurs qu'il faut sans cesse monter le son — en quête d'alibi ou prétextes. Peine perdue, la bonne lui apprend que madame n'est pas encore rentrée. Quoi ? Comment ose-t-elle se permettre ? Serait-il cocu par hasard ? Le voilà tourmenté, plein de soupçons et à son retour, madame est sommée de lui donner son emploi détaillé du temps entre... 4 et 8 heures ! C'est dire. Du théâtre léger. Très. En somme, pour amateurs, un *Othello* de dépanneur ou *Phèdre* de théâtre d'été !

P.S. — Avez-vous vu Janet Torge déménager le 24 juin ? Elle devait le faire, avec tambours et trompettes, pour mieux nous narguer mon enfant. J'ai eu beau, attentive, zapper sur tous les réseaux de télé, je ne l'ai pas aperçue. C'est vrai que dans une foule — quelque part entre 75 et 400 milles personnes — un *U-haul* est vite submergé. Et puis, Janet, vous le saurez la prochaine fois, ici, c'est le premier juillet qu'on déménage. La tradition, c'est la tradition !

De Zeppelin aux montgolfières

Serge Truffaut

IL Y A UN AN, le blues du ventilateur et la réincarnation de Count Basie avaient distingué le blues de l'édition 1990 des éditions antérieures. Cette année, le blues de la montgolfière et la voix de Led Zeppelin auront singulièrement le blues de l'édition 1991 des éditions précédentes. D'un zeppelin à une montgolfière, le blues aura donc été aérien.

Tous les soirs, la montgolfière sur laquelle l'appellation *Labatt Bleue* a été imprimée, en grosses, en très grosses lettres, entreprenant un combat pittoresque à 19 h tapant. Comme le lapin de La Fontaine, elle essaye de prendre de l'avance sur son concurrent. Elle cabotine pour mieux racoler les centaines de bipèdes qui longent l'arrière de la salle Wilfrid-Pelletier. Pendant ce temps, le blues, à deux pas de là, se fait tortue. En catimini, il se prépare tranquillement en astiquant les instruments qui lui serviront à mener sa lutte.

Jusqu'à présent, le topo en effet fut le suivant : à 19 h donc, quatre à cinq personnes allongent sur le sol bétonné la carapace de la « baloune » en question. Puis, peu à peu nos quatre ou cinq quidams participant à cette mise en place injectent de l'air chauffé dans son corps desséché.

Plus la montgolfière prend la forme arrondie qu'on lui connaît, plus les gens s'attourent pour admirer cette mise à la vie qui ne peut être faite, à ce qu'on a vu, que par des costauds. Des musclés. Des personnes qui ont la solidité nécessaire



pour combattre les caprices que le vent imprime insidieusement sur la colonne de notre montgolfière.

Règle générale, à 19 h 30 nos artisans ont abattu la première partie de leur labeur. À cette heure en effet, on a fini de sculpter la forme définitive de la « baloune ». Pour son malheur, c'est très précisément à cette heure que le blues, le « pit mosus », fait résonner tous les soirs ses accords qui ont souvent une allure aussi lancinante que la démarche de la tortue.

À peine a-t-il commencé, à peine a-t-il plaqué trois accords, que toutes les personnes qui assistaient au gonflement de la « baloune » prennent la poudre d'escampette en direction de la scène sise à deux pas du boulevard Saint-Laurent et faisant face au premier siège social de Bell Canada. L'autre soir, il aura fallu en effet que le guitariste Jean-Denis Bélanger, dit J-D Slim, chante *À Montréal c'est le blues qu'on aime* pour que la foule

abandonne la montgolfière à ses tourments atmosphériques.

J-D Slim et ses compagnons, soient Pascal Mailloux aux claviers, Jimmy Ayoub à la batterie et Pascal Grondin à la basse, ont vidé la « bleue » en moins de deux. La même histoire s'est répétée avec le fiable et excellent Stephen Barry comme Chris Cain. Quoi que dans ce cas, il ne soit pas certain que...

Chris Cain et les musiciens qui le soutiennent, selon les informations communiquées en direct par une voix très « radio-canadienne », sont tous californiens. Pour avoir assisté à bien des shows « blues » dans ce coin de pays, on s'attendait à entendre un blues décontracté. Quelque chose de relâchée, pas de coincée. Dans la tête en effet les notes de *The Paladins*, *The Pontiacs* — quel nom ! —, et du dernier *Canned Heat* se bousculaient. On pensait que... en fait on a très mal pensé.

Cela tient probablement au fait qu'on n'avait probablement pas confié à ces Californiens que juillet à Montréal, et bien c'est comme juillet à San Francisco ou à Bridgeport. Il fait chaud. Et quand il fait chaud, on s'habille léger. La musique de nos bonshommes était à l'image de leur habillement. Elle était aussi engoncée qu'ils étaient coincés dans leurs sombres costumes. Si leur musique avait été à l'image de leurs vestes et cravates très « Al Capone », on aurait eu droit au genre Chicago. Soit le bon genre.

Avant de passer au zeppelin, il faut vous confier, puisque nous parlons de voix « radio-canadiennes », que le

qualificatif *légendaire* aura été le moto de bien de ces présentations verbales qu'on nous sert avant les spectacles sans parler des communiqués de presse. Du légendaire, cette année on nous en aura servi à satiété.

Tellement, qu'on a désormais le sentiment qu'il y a plus de musiciens légendaires qu'il n'y avait de chevaliers autour du Roi Arthur. À ce qu'il me semble, on sait, on peut voir, et on verra vendredi soir, la beauté de Abbey Lincoln. Alors que Guenivière, entre nous, c'est pas le pied.

Bon, le zeppelin. Après avoir perdu un de ses combats, la « baloune » a essayé de nous tromper en se transformant en zeppelin dans le cadre du Spectrum. Sur la scène, il y avait Barrence Whitfield. Dans la salle, pleine à craquer, le monde écoutait. Les filles dansaient, les gars buvaient de la « bleue ». C'était du *business as usual*.

Puis tout à coup, Barrence a perché sa voix sur l'aigu des aiguës. Il a atteint des sommets que jamais Robert Plant, le chanteur de Led Zeppelin, n'avait atteint. En moins de deux, là encore, le blues de Barrence a mis la « baloune » à terre. On comprendra mieux en rappelant que Robert Plant, l'homme des aiguës dans le rock, nous chantait, c'est pas des blagues, des légendes arthuriennes. Barrence, lui, chantait le blues.

Comme quoi, le secret de la bleue c'est une « baloune » qui se dégonfle parce qu'elle n'a pas encore compris que le blues c'est la musique du ras des paquerettes.

ARTS VISUELS

La trame narrative d'une histoire personnelle

L'anatomie subjective

Galerie du Centre Strathearn
3680, rue Jeanne-Mance
Jusqu'au 19 juillet 1991

Marie-Michèle Cron

IL Y A des oeuvres qui nous attirent tout de suite parce qu'elles demandent, dans l'effet de « surprise » qu'elles engendrent, une attention particulière, un éclat qui ne fait qu'en raviver la lecture. Ainsi, à la galerie du Centre Strathearn, un nouveau lieu clair et spacieux au mandat (et c'est tant mieux) multi-ethnique, de jeunes artistes exposent et démontrent leur savoir-faire.

Ainsi, Joyce Ryckman emprunte à la littérature son pouvoir d'évocation envoûtant. L'artiste a croqué dans la fameuse madeleine de Proust pour raviver ses souvenirs les plus intimes. Des mains en papier moulé tiennent une photographie représentant une scène familiale sur laquelle « vole » un livre ouvert, coupent la tige d'une rose, puis la disposent dans un vase. Tous les objets, suspendus par des fils invisibles, semblent composer la trame narrative d'une histoire personnelle. L'intérêt de cette mise en scène, qui repose sur une approche onirique et non dénuée d'un certain romantisme, réside dans la disparition du corps humain. Transparent, évanescents dans les plis, replis et noeuds qui lui tend Lise-Hélène Larin, le corps se cache alors sous des dessins au pastel et dans une diapositive révélant une « chambre nuptiale », dénudée. Pour réapparaître, comme réceptacle des émotions, dans les toiles de Jennifer Macklem.

Les peintures prélevées de l'exposition « *L'anatomie subjective* » que l'artiste présentait chez Michel Tétrault Art Contemporain cette année, entraînent le regard du spectateur sur une fleur aux pétales aiguisés comme des lames bien affûtées. Cet emblème rouge sang, couleur passion, creuse la cage thoracique d'un

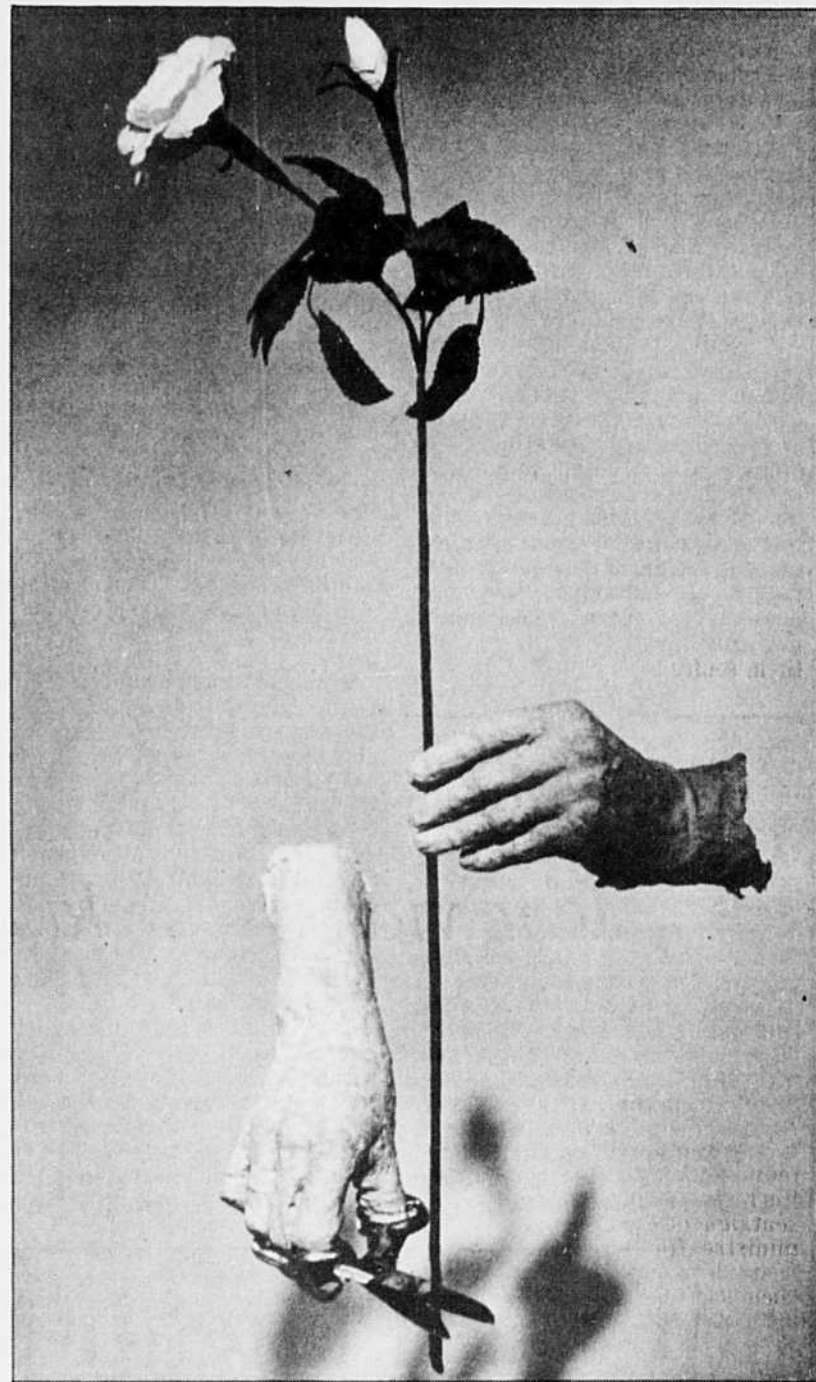


PHOTO JACQUES NADÉAU

Joyce Ryckman emprunte à la littérature son pouvoir d'évocation envoûtant.

ARTS VISUELS / chronique

Québec : Hangar no 19

Jean Dumont

UN JOUR peut-être, à Montréal aussi bien qu'à Québec, après avoir jeté plus qu'un coup d'oeil par la « fenêtre ouverte sur le fleuve » nous apercevrons-nous que ce dernier existe réellement, autrement que dans les discours, avec sa charge d'histoire, d'images et de rêves. Peut-être le placerons-nous alors au coeur de nos habitudes, de nos familiarités amicales et de nos errances ordinaires.

En attendant ce jour, le Vieux-Port de Québec, malgré les remarquables aménagements hérités de Québec 84, pourrait bien être un quelconque bout du monde, fréquenté seulement par quelques inconditionnels de la nostalgie du large, et ignoré même des chauffeurs de taxi.

C'est dommage, car dans le magnifique lieu d'exposition qu'est le Hangar no 19 (qui va abriter, paraît-il prochainement une école navale), l'événement organisé par les Ateliers Imagine et les Centres d'artiste de Québec à l'occasion du Colloque international des Villes du Patrimoine, et qui prend fin ce soir, valait bien une petite visite, ne serait-ce que parce que les oeuvres présentes, et que l'on pouvait déjà, pour certaines, avoir vues ailleurs, prennent là (comme on dit « prendre

la mer »), sur cet arrière-plan inhabituel, une dimension nouvelle.

Impossible de tout noter des présentations des galeries Les Ateliers Imagine, La chambre blanche, Engramme, Le lieu, L'oeil de poisson ou Vu. Mais j'ai remarqué la *Série des murs*, d'Odette Thérèse, des acryliques et dessins traitant d'objectifs et d'impuissance, de persévérance et d'oppression, les peintures de Jocelyn Gasse et d'Hélène Larouche, le jeu des noirs dans les dessins de Renée Lavallante, et les récents travaux photographiques de « six artistes des horizons », Patrick Altman, Anne Ballester, Line Blouin, Reno Salvail, ainsi que Lucie Lefebvre et Johanne Tremblay, dont on a pu voir les oeuvres il n'y a pas si longtemps, à la Galerie Dazibao.

Galerie d'art télématique
DÈS L'AUTOMNE 91, à Alma, un nouveau type de galerie sera mise à la disposition des artistes et du public. Un collectif de deux artistes, Alain Larocque et Jocelyn Maltais, qui s'intéressent depuis nombre d'années aux diverses formes d'art interactif, viennent en effet de recevoir du Conseil des arts du Canada, au titre des subventions aux programmes d'exploration, une bourse de 16 000 dollars pour la création d'une galerie d'art télématique.

Consacrée à un art qui rêve de supprimer les obstacles entre les artistes et le public, cette création est un service de télécommunication simulat les fonctions d'une galerie d'art. Conçue également pour les centres d'artistes, la galerie télématique offrira un système de diffusion de l'art interactif, ainsi que, pour les artistes qui en exprimeront le besoin, un lieu et un système de création artistique.

Parvis et portails

LE SCULPTEUR Yves Trudeau, bien connu pour sa série des « murs fermés et ouverts », entretient pour le Moyen-Âge, son épopée, ses personnages fabuleux et son architecture, un intérêt qui, dit-il, remonte à sa jeunesse, et prit définitivement forme plus tard, à la suite de voyages effectués en Europe.

« Quand on parle d'art gothique, on songe automatiquement à ces grandes nefs, à ces grands vaisseaux que sont les cathédrales avec leurs longues flèches effilées, chargées d'ornementations, et à leurs pilastres fuyant en de gracieux arcs pour former la voûte. Dans ce contexte, art gothique devient synonyme dans les esprits, d'art religieux... c'est oublier qu'il était aussi présent dans l'architecture militaire... dans les châteaux-forts du haut moyen-âge

avec leurs tours évasées... ou dans les entrées ogivales... »

Les oeuvres que Trudeau expose, jusqu'au 22 août prochain à la Galerie Riverin-Arlogos, diffèrent donc grandement des *Murs fermés et ouverts* qu'il expose, à partir du 6 juillet, au Centre d'art d'Orford. Elles ne sont pas fixées sur leur base et sont toutes composées de deux éléments dont l'agencement rappelle la forme d'un portail, mais fait aussi allusion aux tours de garde qui le flanquent et à une partie de la muraille d'enceinte, avec ses saillants et ses redoutes. On devine, dans certaines, le souvenir des arcs-boutants.

Cela n'empêche pas leur origine formelle d'être géométrique, pas plus que leur format réduit ne diminue leur essence monumentale. Et puis, comme toujours chez Yves Trudeau, il y a une place dans ses sculptures, pour une deuxième construction, parallèle à la première : celle qu'érigent mentalement le spectateur de l'oeuvre. 197, Chemin du Lac d'Argent, Eastman, tél. (514) 297-4466.

La critique d'art et ses cadres

LA SECTION canadienne de l'Association internationale des critiques d'art (AICA Canada), vient de renouveler son Conseil d'administration. Normand Biron,

écrivain d'art chargé de la coopération culturelle internationale à la CIDEC de la Ville de Montréal, en a été élu président, alors que Virgil Hammock, président sortant, était élu vice-président. Ninon Gauthier, écrivaine d'art et sociologue, et Pat Fleisher, editrice du magazine *Art Post*, étaient reconduites respectivement aux postes de secrétaire et de trésorière de l'organisme. Trois nouveaux membres accèdent aussi au comité de direction, ce sont les critiques et historiennes de l'art montréalaises Hedwige Asselin et Claire Gravel, bien connues des lecteurs du DEVOIR, ainsi que l'historien d'art et critique torontois, Gerald Needham, de l'Université York.

Les retombées du fait que le congrès international de l'AICA se soit tenu, en août dernier à Montréal, Ottawa et Toronto, commencent à se faire sentir. Articles, invitations d'artistes canadiens à des manifestations internationales, début de collaboration entre des organismes culturels canadiens et étrangers, ne sont que quelques uns des fruits à venir.

Le nouveau Conseil d'administration s'est attelé sans tardé aux tâches internes : la reconnaissance d'un statut professionnel pour les critiques d'art, la rédaction d'un code d'éthique de la

critique d'art, et la création d'un prix national de la critique, sont ses objectifs les plus immédiats. Pour informations complémentaires : Ninon Gauthier ou Normand Biron, 521-8069.

Sculptures rue Crescent

L'ASSOCIATION des marchands de la rue Crescent a décidé d'animer cette artère, jusqu'au 20 septembre prochain, entre la rue Sherbrooke et la rue Sainte-Catherine, avec des oeuvres de sculpteurs bien connus du Québec. Les marchands rêvent que cette première exposition en plein air devienne un événement annuel majeur.

C'est rue Crescent que l'on retrouve la plus grande concentration, en Amérique du Nord, de maisons construites suivant les règles de l'architecture de la période victorienne. Cadre intéressant donc pour les sculptures des Erick Desprez, Jacques Huet, Claire Brunet, Paul grégoire, Claude Lamarche, André Fournelle, Armand Vaillancourt, Guerino Ruba, et autres, qui auront l'opportunité d'être vues d'un public plus divers que celui qui fréquente habituellement les galeries. Renseignements : Bruno McInnis, 844-6711.

DES IDEES, DES EVENEMENTS

La Yougoslavie et le droit des peuples

Le culte suspect de la « stabilité »

Jean-Marc Léger

Article rédigé juste avant les virages diplomatiques enregistrés hier en Europe

LES ÉVÉNEMENTS, prévisibles, dont la Yougoslavie est le théâtre et les réactions qu'ils suscitent en Occident comme en Union soviétique, revêtent une importance primordiale. On y voit se dessiner la ligne de fracture entre les forces du néo-conservatisme et celles de l'affranchissement; on y assiste à la première collision d'après-guerre froide entre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la volonté d'hégémonie des grands ensembles. Prétendre les concilier tient de la quadrature du cercle.

Ah ! la bonne vieille Guerre froide...

Encore un peu et les chancelleries occidentales regretteront, dans leur for intérieur, la belle époque de la Guerre froide et de la division claire et simple entre blocs monolithiques, où l'adversaire, unique et familier, était devenu presque rassurant. L'Empire soviétique et le bloc socialiste étaient, à leur façon, garants de la stabilité, d'un certain ordre établi, vertu assurément la plus précieuse au regard des gouvernants des grands États, comme des dirigeants des multinationales.

Non sans mauvaise conscience, la plupart des gouvernements occidentaux rejoignent ceux des pays de l'ancien camp socialiste sur la nécessité de maintenir le statu quo, dut-il être « aménagé ».

Il est difficile de ne pas considérer comme suspect ce soudain culte de la stabilité, dût celle-ci confirmer et consacrer des situations injustes ou spoliatrices et des États artificiels. Derrière la pudique appellation de « stabilité », c'est bien d'hégémonie, qu'il s'agit, à maintenir ou à instaurer. Le néo-imperialisme des « grands ensembles » s'avance à peine masqué. États-Unis en tête, les démocraties occidentales déniaient en fait à des dizaines de peuples le droit à l'autodétermination qu'elles ont jadis réclamé, arraché pour elles-mêmes, et qu'elles invoquaient naguère encore pour des nations soumises à la domination soviétique.

Certes, on ne nie pas formellement à ces peuples le droit à l'indépen-

dance : on leur reproche la déclaration « unilatérale » d'indépendance. C'est faire mine d'oublier le refus catégorique de Belgrade, par exemple, d'engager des négociations sur la base de la souveraineté d'États associés. En déclarant officiellement leur refus de reconnaître la proclamation d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, Washington et la Communauté européenne encourageaient Belgrade à l'intransigeance. Il n'est pas certain que les forces fédérales seraient intervenues avec brutalité, si les Occidentaux avaient adopté une autre position, invitant les parties à rechercher par la négociation un nouvel arrangement mutuellement avantageux.

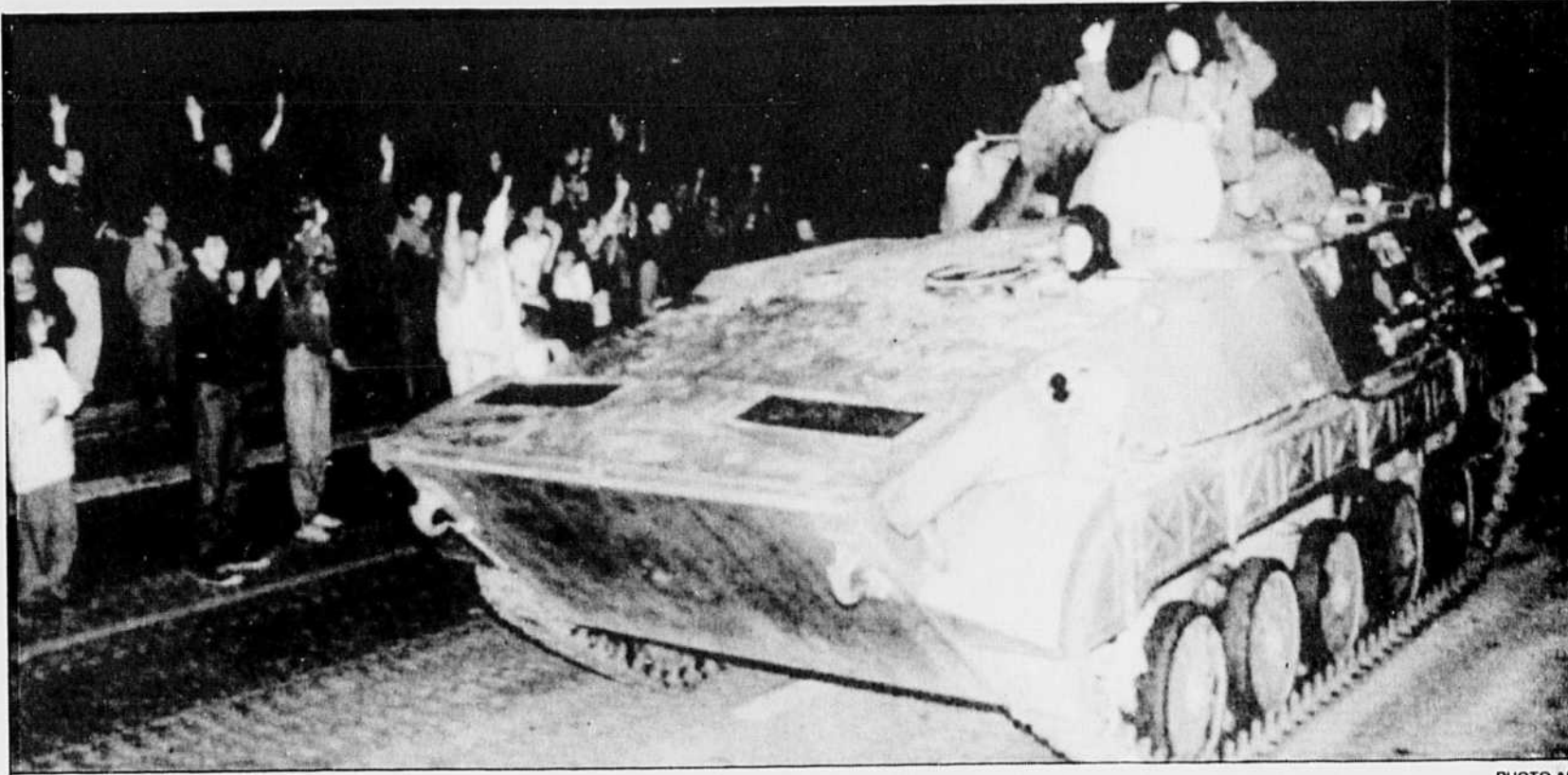
Un droit mis entre parenthèses

Ainsi, se développe une situation proprement aberrante où, même clairement exprimée et réaffirmée massivement lors de divers référendums et élections dont la régularité n'a été contestée par personne, la volonté d'un peuple est mise entre parenthèses, tenue pour quantité négligeable par rapport à la « stabilité » dont ont besoin les grands ensembles impériaux et les multinationales.

C'est avec la complicité tacite, sinon l'encouragement, de Washington et de Bruxelles, que Moscou pourra demain « régler », par exemple, la question des pays baltes comme celle de la Géorgie, de la Moldavie, voire de l'Ukraine; les événements de Yougoslavie n'en donnent qu'un pâle avant-gout.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, inscrit en tête de la charte des Nations unies, doit apparemment s'entendre désormais dans des acceptions différentes, selon les lieux, le moment, les acteurs, l'appréciation en étant laissée à Washington, accessoirement à Moscou et Bruxelles. C'est un droit à géométrie variable dans l'application.

Pour rétablir la souveraineté du Koweït, dont la qualité démocratique et l'authenticité nationale ne sont pas exemplaires, on fait la guerre en forme de croisade, avec les accents de la vertu outragée. Mais que de petits peuples, héritiers d'une longue histoire, porteurs d'une civilisation propre, entendent assumer la maîtrise de leur destin, voilà qui semble presque choquant. Visiblement, mieux vaut sentir le pétrole que sentir le soufre !



Tank yougoslave quittant hier Belgrade à destination de la Slovénie.

Milan Kundera

L'écrivain tchèque répond à un appel au secours lancé par un groupe d'écrivains slovénes

C'EST AVEC ANGOISSE que j'ai lu le message de mes amis slovénes qui, dans la paisible Ljubljana encerclée par une armée, appelaient — et appellent toujours — le monde au secours. Je ne sais pas ce qui va se passer dans les heures et les semaines qui viennent, mais je sais que ce pays, si petit, si beau, mérite notre entière solidarité.

Il y a longtemps, j'ai étudié son histoire, sa peinture, sa littérature, et c'est pourquoi je comprends la conservation des Slovénes devant l'indifférence fondée sur l'ignorance. J'entends parler à leur propos du « danger de balkanisation ». Mais qu'est-ce que la Slovénie peut avoir de commun avec les Balkans ? C'est un pays occidental très proche de l'Italie (Trieste est une ville à moitié slovéne) : James Joyce en savait quelque chose, catholique (avec une expérience de la Réforme), faisant longtemps partie de l'empire austro-

hongrois, le pays où le concept d'Europe centrale (qui géographiquement s'arrête là où commencent les mondes russe et balkanique) est plus vivant qu'ailleurs.

J'entends parler des « vieux démons du nationalisme ». Pendant ce siècle, plusieurs nations européennes sont devenues indépendantes : les Norvégiens, les Irlandais, les Polonais, les Hongrois, les Roumains, puis, pour une brève période, les Lituanais, les Estoniens, les Lettons, enfin les Islandais.

La volonté uniformisatrice des empires totalitaires a fait tout pour les anéantir; pourtant, elles sont aujourd'hui la belle diversité de l'Europe qui, sans elles, n'est plus pensable. Les Slovénes, les Croates, ont vécu ce même processus de la renaissance nationale : l'État de Yougoslavie, né après 1918 comme fédération englobant dans un seul ensemble un morceau de l'Europe de l'Est (Serbie) et un morceau de l'Europe de l'Ouest (Croatie et Slovénie), représentait le stade intermédiaire dans ce processus qui, aujourd'hui, ne fait que s'accomplir naturellement.

Ce par quoi le patriotisme des Slo-

vènes me touche personnellement, c'est qu'il est depuis toujours fondé non pas sur une armée ou sur un parti politique, mais sur la culture, notamment sur la littérature. Leur plus grande personnalité nationale n'est ni un guerrier ni un prêtre, mais France Presern, le grand poète romantique de la première moitié du

Le désir d'indépendance des Slovénes relève aujourd'hui, non pas d'un provincialisme exacerbé, mais du désir de l'Occident, du désir de l'Europe, où ils veulent entrer comme une nation adulte parmi d'autres.

19^e siècle. Le désir d'indépendance des Slovénes relève aujourd'hui, non pas d'un provincialisme exacerbé, mais du désir de l'Occident, du désir de l'Europe, où ils veulent entrer comme une nation adulte parmi

d'autres.

A l'époque de la conférence de Munich, Chamberlain, pour justifier la capitulation, a parlé de la Tchécoslovaquie comme d'un « pays inconnu et lointain ». Ces mots dédaigneux sont restés pour les Tchèques une inoubliable blessure qui, après la guerre, a été la cause de leur méfiance envers l'Occident et a contribué à développer leur sympathie pro-soviétique. Faisons attention à cette sorte de blessure. Il y a de l'arrogance dans l'ignorance.

On n'est pas européen si on ne veut pas connaître, respecter, protéger les autres nations européennes, fussent-elles petites et désarmées, comme le sont l'Islande, le Danemark ou la Slovénie. Si la situation était moins dramatique, je dirais (je le dis d'ailleurs vainement depuis des années) : allez en Yougoslavie, parlez-y avec ses intellectuels, étudiez ce monde contradictoire, difficile et révélateur ! Hélas ! En lisant l'appel nocturne de mes amis, je peux seulement vous dire : faites tout pour sauver la Slovénie.

Le Monde

Berlin, capitale d'une Allemagne nationale et européenne

Une victoire de la vieille garde politique et de la population est-allemande

Andreas Minkowski

Historien, étudiant au doctorat à l'Université de Montréal

LE 20 JUIN 1991, comme l'exigeait la constitution, les députés du Bundestag ont décidé où se trouvera à l'avenir la capitale de l'Allemagne réunifiée : 320 députés ont voté pour laisser le Gouvernement et le Parlement à Bonn; 337 se sont prononcés pour Berlin.

La question de l'emplacement de la capitale future de l'Allemagne avait profondément divisé les partis politiques traditionnels. Le choix de Berlin est une victoire des vieilles élites responsables de la reconstruction de la démocratie ouest-allemande depuis 1945 et aussi celle de la population de l'ancienne RDA qui voulait réaliser son intégration dans un véritable État national.

Le chancelier Helmut Kohl, le président de la République et ancien maire de Berlin-ouest, Richard von Weizsäcker, (CDU); l'ancien chancelier et principal architecte de la politique d'ouverture à l'Est (l'*Ostpolitik*), Willy Brandt (SPD), ainsi que l'ancien chef du SPD, Hans Joachim Vogel furent tous d'ardents partisans de Berlin. Le plus jeune de ces messieurs, Helmut Kohl, a aujourd'hui 61 ans tandis que Willy Brandt en a 79.

Du côté des partisans de Bonn, on notait Björn Engholm, 51 ans, président du Land Schleswig-Holstein, récemment élu président du SPD, et une majorité de députés dans la quarantaine qui constituent la relève dans les partis traditionnels, ainsi que les Verts, qui furent unanimes dans leur refus de Berlin.

Berlin est aussi une victoire des Allemands de l'Est, qui avaient l'impression d'être les seuls à se sacrifier pour réaliser l'unité nationale. Ils voient d'un bon oeil que l'ouest soit obligé de faire des sacrifices comparables aux leurs. Avec le Parlement et le Gouvernement à Berlin les Allemands de l'est ont finalement l'impression que leur volonté à un certain poids dans la nouvelle Allemagne.

Défaite du particularisme ouest-allemand

Les premiers à s'opposer au déménagement du gouvernement à Berlin furent les députés qui représentaient des intérêts locaux et des ministres qui craignaient les nouveaux défis que les changements allaient leur imposer, tels les ministres du travail, Norbert Blum et le ministre de l'économie, Theodor Weigel.

Historiquement, les Allemands ont toujours éprouvé beaucoup plus de difficultés à se forger une identité nationale. L'Allemagne ne fut jamais aussi centralisée que la France ou la Grande-Bretagne. Personne n'a jamais disputé sérieusement à Paris ou à Londres leur titre de capitale nationale. Mais en Allemagne, même aujourd'hui, on est d'abord Rhénan, Bavarois, Mecklenbourgeois ou Saxon bien avant d'être Allemand. L'attachement à la capitale régionale y est légendaire. Après 1945, une telle tradition politique s'est facilement conciliée avec l'idéal d'une Europe des régions. Chez l'élite de la génération des intellectuels ouest-allemands nés après 1945, l'Europe remplaçait l'État national comme le seul cadre politique légitime de l'avenir.

La Guerre froide a eu comme conséquence politique de détourner cette génération de l'est du continent, où traditionnellement l'influence de l'Allemagne avait toujours été très forte. Le monde qui valait la peine d'être connu s'arrêtait à l'Elbe. L'Europe de l'Ouest leur avait apporté la prospérité dont leurs parents avaient été privés et était considérée comme leur nouvelle patrie. L'idée d'un État national se réconciliait mal avec l'idée d'une Europe démocratique sans frontières. Pour eux, Berlin était la source de tous les maux du passé tandis que Bonn leur fut le symbole de la seule démocratie allemande qui n'a jamais réussi.



La porte de Brandebourg, dans la capitale historique.

Assimiler Berlin à un passé autoritaire et militariste et ne voir que dans Bonn le seul symbole de la véritable démocratie allemande, c'est faire preuve d'une assez médiocre connaissance de sa propre histoire nationale. À cette lacune choquante se joint un certain hégémonisme qui s'est installé dans les moeurs en Allemagne de l'ouest. Derrière les belles rationalisations très à la mode, se cachait le désir d'éviter d'être mis personnellement à contribution pour payer la vraie facture de l'unification. L'idéalisation de l'Europe sans frontières, n'est dans ce cas qu'une manoeuvre qui cherche à fermer les yeux sur des réalités entre peuples et États qu'il vaut mieux d'abord résoudre avant de prétendre pouvoir les envoyer au musée.

Le déménagement à Berlin et l'avenir de Bonn

D'ici quatre ans, on prévoit que le gouvernement et le Bundestag seront en mesure de travailler efficacement à Berlin, et que la plupart des ministères suivront en partie ou entièrement. Dans 10 à 12 ans, le transfert devrait être complété. Bien que les partisans de Bonn espèrent toujours garder une partie de la machine administrative à Bonn, il est peu probable que leurs espoirs seront comblés. Demain le 5 juillet, le Bundestag décidera fort probablement de déménager à Berlin : 12 des 16 Länder se sont déjà prononcés pour Berlin.

L'avenir de Bonn est très préoccupant. Il ne faut pas oublier que Bonn, petite ville universitaire de province de 50 000 habitants en 1949, a

connu une croissance spectaculaire après avoir été choisie comme capitale de l'Allemagne fédérale. En conséquence il faudra songer à un programme permettant à Bonn de réorienter son activité économique. Que l'on songe à ce que deviendrait Québec sans ses fonctionnaires, si on décidait de déménager la capitale à Montréal !

Pour redonner un élan à Bonn, certains ont proposé qu'elle remplace Bruxelles comme siège de la Commission européenne. Mais cette solution hérissera beaucoup de personnes en Allemagne et dans les autres pays d'Europe tant est forte la crainte d'une hégémonie allemande. Région de double culture comme la Lorraine, la Rhénanie pourrait avoir un rôle considérable à jouer au niveau régional et Bonn capitale de la Rhénanie trouverait là un rôle à sa taille.

L'espoir de la grande Europe

L'Allemagne est redevenue le pont entre l'Est et l'Ouest, et sa capitale reflète bien cette nouvelle situation. Car si l'Allemagne se sent liée aux valeurs de l'Occident, sa tradition de coopération avec l'Europe de l'Est est vieille de plusieurs siècles. Cette coopération n'ayant rien à voir avec les rapports catastrophiques des grands États au cours des 100 dernières années.

Le choix de Berlin a signifié symboliquement la liquidation du passé de la guerre froide et l'acceptation de la réunification avec tous ses coûts. Elle est la récompense bien méritée du dynamisme et de l'ouverture d'esprit dont les Berlinoises ont toujours fait preuve. Ville anti-conformiste, elle fut le lieu où toutes les grandes confrontations en Allemagne, et elle en a payé chèrement le prix autant à l'époque de Guillaume II que sous les nationaux-socialistes.

Après 1945 elle fut, dans sa partie

occidentale, un îlot de l'idéal démocratique au milieu d'un territoire contrôlé par un régime totalitaire. Berlin peut maintenant renouer avec son passé qui n'a pas été sans gloire. Elle est la plus grande ville industrielle de l'Allemagne, une véritable plaque tournante ouverte sur l'Est et sur l'Ouest. Entourée de grands lacs et de forêts, dotée de plusieurs grandes écoles et d'universités, dont la très renommée Université von Humboldt, elle fut à l'avant-garde dans les domaines des arts et de la vie intellectuelle dans les années 20 et avec ses un peu plus de 4 millions d'habitants à l'époque, au quatrième rang mondial des grandes métropoles, tout juste derrière New York, Londres et Paris.

Ville cosmopolite, carrefour des populations germaniques et slaves, elle fut à cause de la politique des souverains prussiens en matière religieuse une terre d'accueil et de refuge pour les persécutés de ce monde — après la révocation de l'Édit de Nantes, Berlin comptait 20 % de Français — et depuis le XVIII^e siècle la présence de nombreux Israélites animait la vie intellectuelle de la ville.

Au début de la semaine dernière le Traité d'amitié germano-polonaise a été signé à Bonn, étape véritable à l'établissement de bons rapports entre ces deux pays, rapports qu'un Konrad Adenauer avait toujours tenus pour nécessaires en tant que contrepartie d'une bonne entente avec la France. Kohl et Gorbatchev ont donné le signal qu'une nouvelle ère dans l'histoire de l'Europe commençait lors de leurs allocutions à la télévision en commémoration du 50^e anniversaire de l'agression de l'armée hitlérienne contre l'Union soviétique, le 22 juin 1941.

Berlin est depuis quelques mois déjà un vaste chantier. Elle jouera non seulement un rôle capital dans le redressement de l'économie de l'Allemagne de l'Est en attirant de plus en plus d'investisseurs, mais elle est en outre destinée à contribuer de façon décisive au redressement de l'Europe de l'Est.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : José Boileau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRiviers, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; à l'information économique : Robert Dutilleul, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), pendant parlementaire à Québec), François Brousseau, éditorialiste (politique internationale) et responsable de la page 'Idées et événements', Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations municipales), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis); Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane

Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zilda, Jean-Marie Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Aïrie, Manon Blanchette, Françoise Coulombe Jean-François Lapointe, Sylvie Laporte, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salses, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, L'A-gence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent, Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858, Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Téléphone général (514) 844-3361, Abonnements : (514) 844-5738, LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

ÉDITORIAL

L'accord jusqu'ici introuvable

LES ACCORDS, sur quoi que ce soit, sont une denrée si rare dans les relations de travail de l'industrie de la construction qu'il s'impose de saluer, chapeau bas, l'entente intervenue entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et les trois principaux syndicats : le CPQMC-International, la FTQ-Construction et la CSN-Construction.

Cette entente porte sur une relance de la formation et la qualification professionnelles, lesquelles ont été tragiquement négligées depuis une vingtaine d'années dans une industrie en pleine mutation, aux prises avec des problèmes croissants de relève d'une main-d'œuvre vieillissante et affligée d'un régime d'apprentissage démoralisant.

Un comité paritaire sera donc créé — sous la coupe d'un président « neutre » qui ne votera qu'en cas d'égalité des voix — « pour l'étude, la mise en place et l'administration d'un plan de formation par le perfectionnement et le recyclage », selon les termes mêmes de l'accord. Ce plan de formation sera entièrement financé par les entrepreneurs, initialement à raison de 10 cents par heure travaillée et de 20 cents à partir du 25 avril 1993. À noter que le fonds pourra verser des indemnités aux travailleurs qui s'inscriront à des activités mises sur pied par le plan.

Ce dernier détail a son importance, puisque l'accord n'aurait pas été possible si la FTQ-Construction et la CSN-Construction n'avaient pas abandonné — ou, du moins, mis entre parenthèse — leur bataille acharnée en vue de l'instauration d'un régime de prestations supplémentaires d'assurance-chômage qui, depuis plus de deux ans, empoisonnait le climat des relations de travail.

L'annonce en a été faite à l'Assemblée nationale, quelques heures avant l'ajournement d'été, par le ministre du Travail, M. Normand Cherry, dans le cadre des suites que le gouvernement donnera aux recommandations de la Commission (Picard-Sexton) sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction, dont le rapport avait été déposé un an plus tôt.

Cette déclaration ministérielle a été accueillie par un concert d'éloges assez inusité. Certes, l'Association des entrepreneurs bougonne un peu, mais elle reconnaît que « le dénouement est beaucoup plus souhaitable que ce qui nous pendait au-dessus de la tête ». L'AECQ craignait en effet que, de guerre lasse, le gouvernement cède devant les pres-

sions syndicales et impose d'autorité le régime de prestations de chômage auquel le rapport Picard-Sexton avait donné sa caution. Ce régime aurait coûté aux employeurs 40 cents par heure travaillée dès la première année et 80 cents par la suite.

Du côté syndical, c'est l'euphorie, ou presque. « Un pas dans la bonne direction », dit le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International). « Le gouvernement a considéré le rapport comme il devait le faire. »... « Le gouvernement est allé dans le bon sens. »... « Le gouvernement ne vient que renforcer sa volonté d'aider l'industrie à augmenter sa productivité par l'amélioration de la qualité de sa main-d'œuvre. » La FTQ-Construction réagit aussi favorablement : « Le projet (...) est un changement important (...) puisqu'il fera du secteur de la construction une industrie assainie,

Les suites au rapport Picard-Sexton une rare unanimité

régie par des règles logiques et strictes, une industrie capable de voir à son bon fonctionnement, comme le voulait le rapport Picard-Sexton », dont les recommandations rejoignent « les besoins et les préoccupations des travailleurs de la construction ». De son côté, la CSN-Construction voit dans la déclaration du ministre « un ensemble d'intentions louables qui auraient pour effet de solutionner des problèmes de l'industrie ». Un bémol, cependant. La CSN dit regretter l'abandon du régime de sécurité du revenu et se promet de revenir à la charge lors de la prochaine ronde.

Dans l'immédiat, les suites gouvernementales au rapport Picard-Sexton ne comportent que peu d'engagements concrets. Ainsi, tout sera mis en oeuvre pour qu'« à la première occasion » (dès l'automne, doit-on comprendre), l'Assemblée nationale soit saisie d'un projet de loi visant : 1) à élargir le champ d'application du décret de la construction en abrogeant le statut d'« entrepreneur autonome » qui permet à des milliers d'artisans de se soustraire aux exigences des conventions collectives et 2) à majorer les pénalités liées au travail au noir pour qu'elles aient, dit le minis-

tre, l'effet dissuasif souhaité. Autre engagement : nommer un sous-ministre adjoint au ministère du Travail qui sera en tête d'une équipe chargée de faire le suivi des mesures proposées.

La commission Picard-Sexton attachait beaucoup d'importance aux investissements du secteur public (dépenses d'immobilisation des ministères, municipalités, commissions scolaires, établissements de santé et société d'État) comme moyen de contrer les hauts et les bas d'une industrie cyclique. Elle proposait que le gouvernement se donne une politique, qu'il la maintienne à jour lors de sommets annuels réunissant les principaux intervenants et qu'il crée à cette fin une autorité administrative chargée de promouvoir l'étalement des grands travaux dans une perspective de stabilisation de l'emploi. L'argumentation de la commission n'a pas convaincu le gouvernement. Seule mesure retenue : le président du Conseil du Trésor rencontrera une fois l'an le conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec (où sont représentés tous les partenaires sociaux de l'industrie) pour « échanger » sur les projets d'immobilisations du gouvernement.

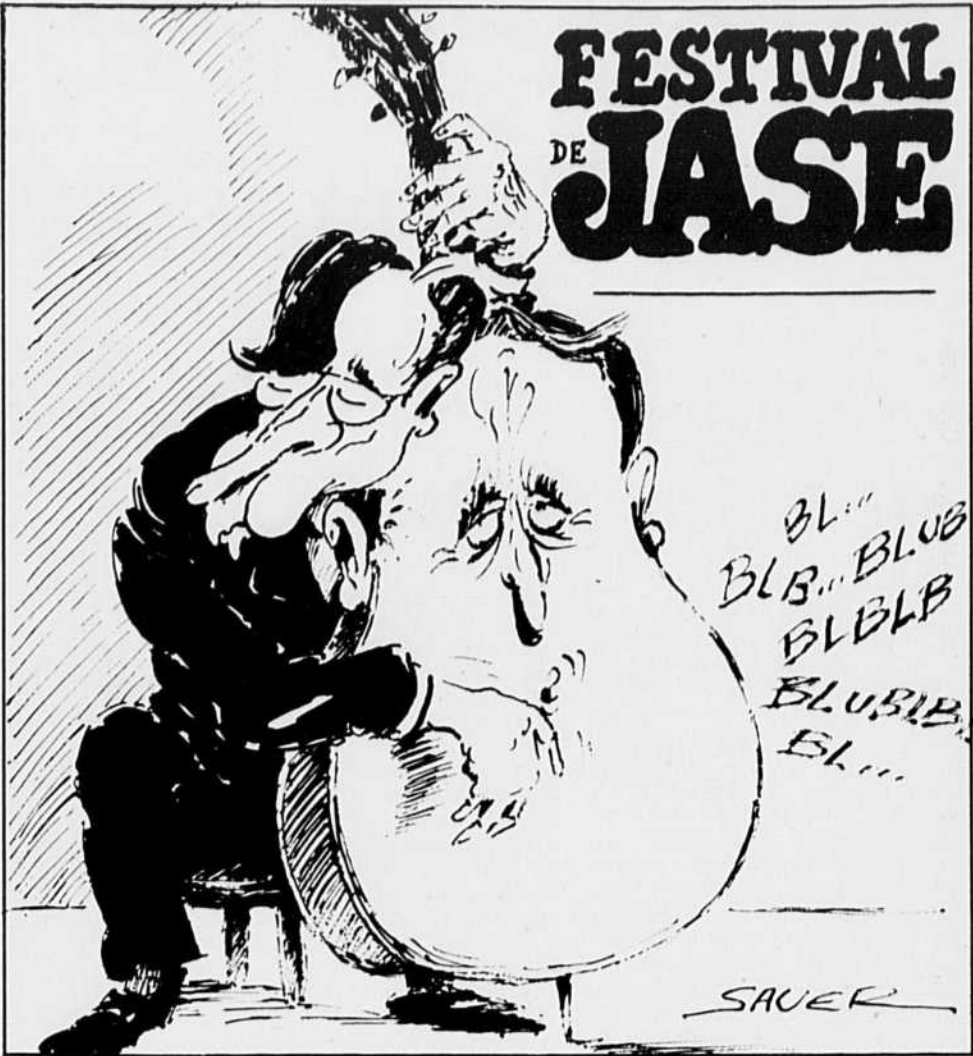
Pour le reste, le gouvernement se contente de rechercher un supplément d'information en confiant divers mandats d'étude et d'analyse à parachever d'ici le 31 décembre 1991.

Au chapitre de la formation professionnelle, une des mesures les plus importantes porte sur la définition des métiers. Le gouvernement presse la Commission de la construction de compléter au plus tard le 30 juin 1992 la révision qu'elle a entreprise, à défaut de quoi il procédera à la création d'un comité spécial qui se chargera de l'opération.

Déjà très anciennes, ces définitions de métier ont été coulées dans le ciment d'un règlement qui n'a pas été retouché depuis vingt ans, faute d'accord entre les parties. Ce cloisonnement des tâches qui sont l'appanage de chacun des 23 métiers de la construction est l'un des grands obstacles à une polyvalence de plus en plus nécessaire avec l'apparition de technologies nouvelles et de nouveaux matériaux.

On se prend à espérer que le climat de coopération créé par l'entente intervenue ces jours derniers permettra à l'industrie de la construction — qui sert depuis vingt ans de repoussoir et d'exemple à ne pas suivre — de surmonter ses lourdeurs historiques.

JEAN FRANCOEUR



Michel Duquette

L'AIE, portrait de famille (2) : le Japon et l'Allemagne

NOUS POURSUIVONS aujourd'hui notre tour d'horizon des politiques énergétiques des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), en examinant les cas japonais et allemand.

Le Japon affiche une grande dépendance énergétique. Il lui est difficile de comprimer davantage sa consommation, modeste selon les standards occidentaux. Le mode de vie reste frugal pour la majorité de la population et une certaine élévation du niveau de vie ne se fait sentir que depuis les années 80.

Ces habitudes de simplicité et un climat tempéré n'autorisent pas de grandes économies. C'est l'industrie qui dévore l'essentiel de l'énergie importée. Une industrie florissante et hautement rentable. La conservation passant au second plan, la stratégie d'approvisionnement à l'étranger maintient un haut momentum, grâce à la poursuite d'une politique de pur pragmatisme et d'accommodement envers tout le monde, doublée de vastes investissements dans les pays producteurs, ce qui est inédit.

Le Japon mise essentiellement, parce qu'il ne peut faire autrement, sur une croissance de ses activités industrielles et de ses exportations pour rentabiliser l'économie. Sa marge de manoeuvre étant singulièrement réduite, compte tenu de ce profil de consommation rigide, le Japon s'en remet, pour accroître la productivité sans avoir à importer davantage d'hydrocarbures, à une politique de croissance basée sur l'innovation technologique des procédés d'utilisation d'énergie.

Parmi les hydrocarbures, l'usage du gaz naturel, importé sous forme liquéfiée, se répand pour des raisons d'efficacité et de protection de l'environnement. Il produit peu de fumées et ne contribue pas à l'effet de serre. Enfin, il permet une spécialisation de l'industrie dans des segments aussi énergivores que l'automobile. C'est ainsi que le Japon ajuste sa politique énergétique au contexte nouveau que crée la mutation des marchés internationaux. Préparé de longue date à lutter contre la pénurie de ressources — n'a-t-il pas perdu la guerre de 1941-45 contre les États-Unis en partie à cause de cela ? — et réorienté depuis la reconstruction vers la production de biens de consommation de masse, il se retrouve dans une excellente position pour tirer profit du nouveau contexte et envahir, à la faveur de la crise de l'énergie, le marché de consommation en expansion ailleurs. Celui-ci fait appel à des technologies plus performantes.

EN ALLEMAGNE, on observe une évolution en sens contraire, favorisant un autre type, plus démocratique mais plus coûteux, de politique énergétique. Il est vrai qu'on finance aisément cette dernière, compte tenu de la position concurrentielle de l'économie, renforcée par les excédents commerciaux et la force du mark. En 1973, le Programme Énergie présenté au Parlement témoigne du souci de la RFA d'assurer la sécurité de ses approvisionnements. Ses modalités s'avèrent très « classiques » avec leur accent sur le développement de l'offre et la limitation de la croissance de la consommation. On va dans deux directions : d'une part, la hausse de la production locale de charbon remplacera le pétrole; d'autre part un ambitieux programme de centrales électro-nucléaires assurera, comme en France, la génération électrique.

Pour mener à bien le second volet, le gouvernement fédéral s'impose comme maître d'oeuvre, au nom de l'efficacité économique. La conjoncture de crise de l'énergie agit comme un puissant levier de centralisation économique aux mains du gouvernement fédéral, alors que la plupart des juridictions reliées à l'énergie : approvisionnement, tarification, mesures de sécurité, environnement, sont plutôt de la compétence des provinces ou Länder.

Mais si on regarde de plus près l'enchèvement des domaines d'intervention, le Programme Énergie offre une belle illustration de structure décentralisée. Celle-ci s'exerce à trois

niveaux. On observe d'abord la structure éclatée de l'approvisionnement électrique sur trois paliers : interrégional, régional et municipal ou communal. Cette participation immédiate des communes et des Länder dans les firmes d'électricité, reconnue par la Constitution, est surtout visible dans l'approvisionnement, depuis la Loi sur l'Énergie de 1935. Ensuite, la Constitution demande aux régions et aux municipalités de déterminer des programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie, selon les besoins et les sensibilités de leurs populations respectives. Enfin, il revient au palier fédéral de tracer les orientations générales.



L'autonomie de décision communale dans l'approvisionnement énergétique est reconnue, sans égard aux contraintes financières des communautés. Telles quelles, les revendications communales sont acheminées aux Länder, qui dispensent les permis de construction de centrales. Il va sans dire que la multiplication des autorisations nécessaires à tous les paliers administratifs va laisser une marge de manoeuvre suffisante aux contestataires à l'occasion de chaque projet d'implantation de centrale nucléaire.

L'ASCENSION politique des Grünen dans les années 70 est un phénomène de grande portée historique. De vastes manifestations d'étudiants et de pacifistes et la mobilisation de l'opinion publique, surtout après l'accident de Three Mile Island aux États-Unis en 1978, provoquent des émeutes, souvent d'une grande violence. Les projets sont retardés ou remis. Au chapitre des délais de construction entre la prise de décision et la mise en service des centrales, un écart important se creuse entre différents pays : onze ans en RFA contre six en France. L'agitation gagne le milieu politique. Les socio-démocrates perdent leurs dernières plumes en s'acharnant à défendre le nucléaire, qui fait l'affaire de leurs clientèles électorales des régions industrielles.

En 1982, les chrétiens-démocrates prennent le pouvoir et retardent sine die la réalisation du programme nucléaire. Il faut alors se rabattre sur des mesures de conservation d'énergie fort sophistiquées, gérées par les Länder et accompagnées de mesures concrètes prenant surtout la forme de taxes à la consommation. Dans le domaine industriel, tout investissement productif dans la reconversion en faveur de procédés économisant l'énergie bénéficie de généreux crédits d'impôt. Toute l'ingénierie est mise à contribution, avant de se déployer plus tard en RDA. On assiste ainsi, dans les années 1980, à l'émergence d'une sidérurgie bien en avance sur ses concurrents, avec des procédés technologiques moins polluants.

Sous le chancelier Kohl, l'application de la politique énergétique, pourtant définie au niveau fédéral, fut laissée aux gouvernements régionaux. Le tournant conservateur favorisa, comme au Canada, une interprétation plus décentralisée de la politique nationale.

Puisque l'opposition au centralisme émanait surtout du Land de Bavière, qui avait joué un rôle majeur dans l'élection d'Helmut Kohl, le fédéral finit par admettre que les Länder exercent des compétences législatives prépondérantes en matière de politique énergétique, étant donné que celle-ci — désormais privée de son volet nucléaire — était davantage liée à l'environnement et à la planification régionale qu'à l'économie nationale. C'est cette même voie que va suivre la Suisse, au sortir d'un débat similaire sur l'énergie nucléaire.

LETTRES AU DEVOIR

Être Québécois et fêter le Canada ?

UN QUÉBÉCOIS, c'est un citoyen canadien, dont la résidence principale est au Québec. Dire de quelqu'un qu'il n'est pas un Québécois à cause de son origine ethnique ou de ses idées politiques, c'est faire de la discrimination raciale ou c'est porter atteinte à la liberté d'opinion de tous les Québécois.

Pourquoi fêter le Canada ? D'abord parce que les Québécois ont grandement contribué à bâtir ce pays extraordinaire qu'est le Canada. Les étrangers savent parfois l'apprécier mieux que nous : le Canada est un des pays où le niveau de vie est le plus élevé et où les droits et les libertés de la personne sont le mieux respectés. Deux des cultures les plus influentes de la planète s'y côtoient et s'enrichissent mutuellement. C'est un pays des plus modernes, où même les plus pauvres ont accès aux soins de santé dont ils ont besoin. Le Canada est plus qu'un très beau pays; c'est un bon pays : une société qui a du cœur.

Notre pays n'est certainement pas parfait. Aucun pays n'est parfait. Chacune de nos communautés contient sûrement sa part d'individus étroits d'esprit, qui se sentent mal à l'aise lorsque certains de leurs voisins manifestent des différences, et qui voudraient être entourés seulement de gens qui leur ressemblent. Mais la diversité canadienne, justement, a contribué à ce que nos institutions protègent bien le droit de chacun à être différent, à être soi-même.

Le fédéralisme canadien est un système qui ne permet pas la concentration de tous les pouvoirs souverains dans un seul gouvernement, entre les mains d'un seul chef politique, dont l'histoire nous enseigne qu'on ne sait jamais quand il peut devenir un despote. Quant on compare notre histoire politique avec celle des autres pays, le Canada apparaît comme une oasis de raison, de coopération, de sécurité et de liberté. Avoir le goût de fêter le Canada, c'est aussi naturel que de se sentir de meilleure humeur quand on prend une bouffée d'air frais.

Jean-Pierre Dandurand
Montréal, 27 juin 1991

Le marteau, la scie et le ciseau à bois

LA POLITIQUE de la culture et des arts, rédigée par M. Roland Arpin, dresse la charpente de l'action gouvernementale à venir dans le domaine de la culture.

Elle en énumère les outils et les matériaux dans une synthèse complète : développer les arts en assurant la stabilité des organismes, favoriser l'accès à la culture, accroître l'efficacité des intervenants.

Elle est loquace et disert sur les moyens de consolider la culture, mais plus silencieuse et discrète sur les qualités du contenu culturel.

Elle est une politique de gestion de la culture.

En d'autres termes, si nous voulions faire une table, en bois, il nous faudrait des outils, des matériaux, des ouvriers. Contre-plaqué ou merisier, sablé ou tronçonneuse, bricoleur ou ébéniste, tout cela n'est pas indifférent ni équivalent.

Cette politique de gestion annonce des changements au rôle du ministère des Affaires culturelles. La recommandation 71-h sur l'évaluation n'est pas la moindre. La proposition de convoquer un Observatoire des politiques culturelles prépare de bons débats.

Cette politique de gestion fait voir la charpente de l'activité culturelle et prépare de manière lointaine le travail de finition.

Son auteur n'est pas qu'un bricoleur dans ses moments de loisir, c'est aussi un ébéniste.

Guy Mercier
Québec

Heureuse initiative

MADAME BISSONNETTE, je suis un abonné de votre journal. Au cours des derniers jours, j'ai particulièrement apprécié la lecture, en trois éloges, des articles de Martine Turienne portant sur « Les Juifs de Montréal ».

Suggestion : Pourquoi LE DEVOIR, dans la même veine, n'étudierait-il pas chacune des communautés importantes (et moins importantes) qui vivent à Montréal ? C'est comme ça que les préjugés tombent et que l'on aide à construire un Québec davantage ouvert aux minorités qui ont tout à vous offrir.

Guy Chaussé
Arthabaska, 16 juin 1991

Bottoms-nous les uns les autres

DANS SON exposé à l'Assemblée des actionnaires, le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, presse la classe politique et l'opinion publique canadienne de se réveiller avant d'être étouffées par la concurrence internationale.

Mais comment s'administrer ce vigoureux coup de pied au derrière ? La réponse saute aux yeux; il faut être deux : le Québec « souverain » et le Canada « libéré ». Serrons-nous les fesses et bottoms-nous mutuellement le derrière, nos cerveaux ne s'en porteront que mieux. Et comme le souligne si justement Monsieur Beaudoin, un bon cerveau est plus

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

essentiel pour l'économie de l'an 2000 qu'une confiance aveugle en nos richesses naturelles.

Fernand Remy
Montréal, 27 juin 1991

Aux gens audacieux

CHÈRES QUÉBÉCOISES, chers Québécois, le Québec de demain aura la marque de nos ancêtres. Il appartient donc à toutes et à tous, à chacune et à chacun d'entre vous de faire en sorte que le travail des défricheurs soit revalorisé, et ce, par le courage et la détermination que nous mettrons à cette tâche.

Nous avons le devoir de caisser ce sens du partage et celui de la solidarité. Il n'en tient qu'à nous de démontrer notre capacité de développer ces valeurs qui contribuent grandement à bâtir une nation forte, sûre d'elle-même, capable de s'assumer pleinement et de respecter les autres peuples.

Encore une fois, c'est à nous de prendre conscience de ce cheminement que nous devons faire afin de réaliser une société québécoise plus humaine qui puisse reconnaître et accepter la diversité. C'est dans le respect des libertés individuelles et collectives que nous atteindrons ce but.

Soyons tenaces dans cette volonté de nous donner ce Québec souverain que nous souhaitons voir concrétiser le plus rapidement possible. Le temps presse. Ne lâchons pas ! L'avenir appartient aux gens audacieux et réalistes.

Bonne Fête nationale 1991, Québécoises et Québécois.

Pierre Marquis
Petit-Matane, 19 juin 1991

Pour la promotion de l'art contemporain

MONSIEUR le premier ministre du Québec, attendu que le Musée d'art contemporain fait face actuellement à des problèmes de liquidité occasionnant de nouveaux délais dans l'achèvement des travaux du nouveau site;

Attendu qu'il nous apparaît que le Musée d'art contemporain serait susceptible de disposer du site actuel afin de solutionner lesdits problèmes de financement;

Nous sollicitons du gouvernement du Québec :

1—l'octroi au Musée d'art contemporain de subsides supplémentaires afin de redresser la situation actuelle;

2—la proclamation d'un moratoire portant sur la vente et/ou le démantèlement du site actuel jusqu'à ce que la Commission paritaire chargée d'étudier le Rapport Arpin ait terminé ses travaux;

3—la mise sur pied d'un groupe de travail chargé de procéder à une analyse ayant pour but d'inventorier toutes les alternatives à l'utilisation du site actuel;

4—la mise en place de mesures tangibles afin d'augmenter la représentativité des artistes québécois contemporains dans le processus décisionnel entourant la diffusion d'oeuvres artistiques contemporaines, notamment dans le cadre des activités du Musée d'art contemporain de la Place des Arts.

Guido Molinari
Montréal, 25 juin 1991